



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2017

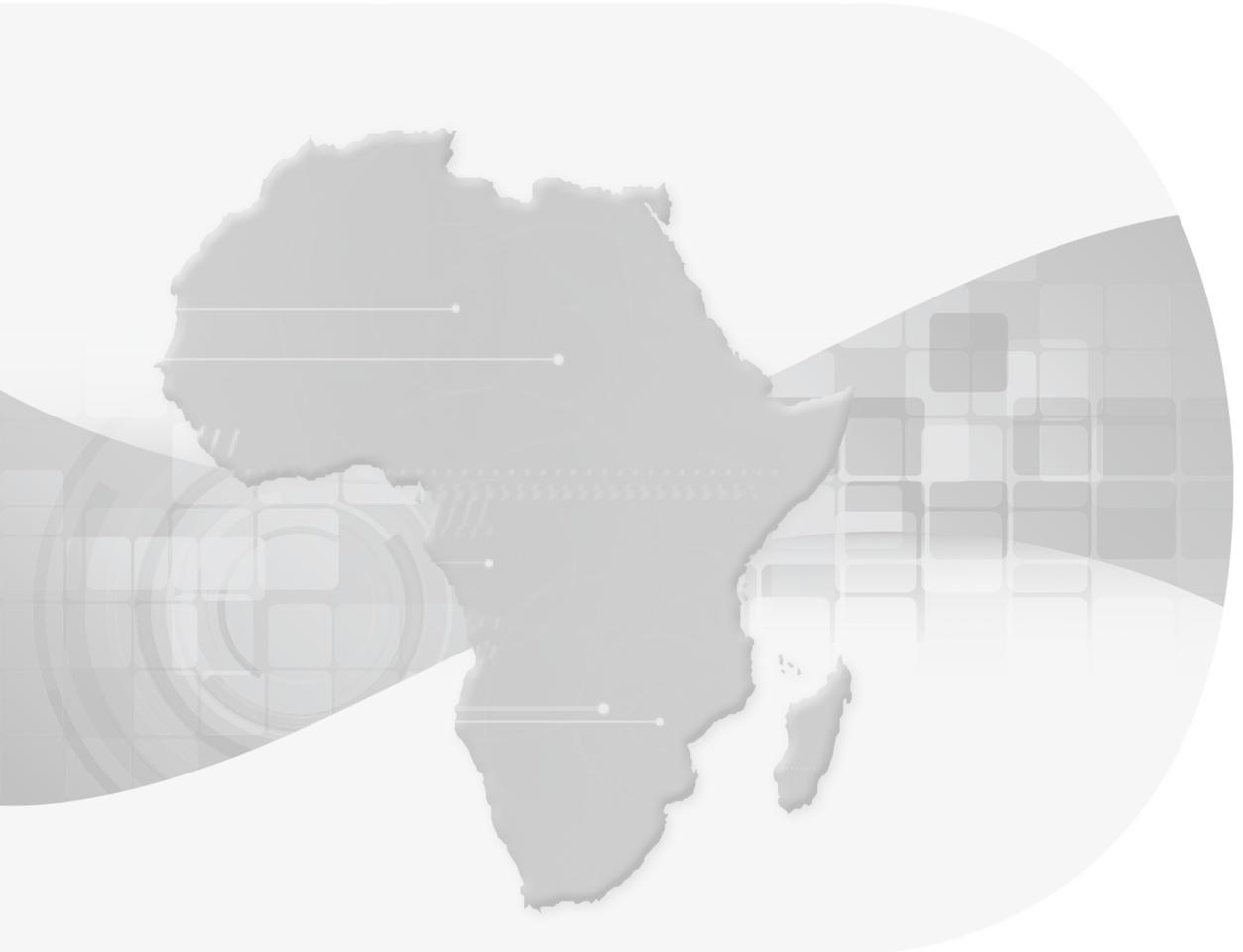


SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS **2017**



SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil de pays - Sao Tomé-et-Principe*,
veuillez contacter :

Section des publications
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél. : +251-11- 544-9900
Télécopie : +251-11-551-4416
Adresse électronique : ecainfo@uneca.org
Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA,
veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés
Premier tirage : mai 2018

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Liste des abréviations et des acronymes	iv
Remerciements	v
Sao Tomé-et-Principe en bref	vi
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	2
3. Performances économiques	5
3.1 Croissance économique et performances sectorielles	5
3.2 Politique budgétaire	7
3.3 Inflation et politique monétaire	8
3.4 Compte courant	9
3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement	10
4. Économie et société	12
4.1 Dynamique démographique	12
4.2 Pauvreté et emploi	13
4.3 Santé et éducation	15
4.4 Évaluation de l'égalité de genre à Sao Tomé-et-Principe	16
5. Le potentiel de l'économie bleue pour la transformation structurelle de Sao Tomé-et-Principe	18
5.1 Introduction	18
5.2 Le concept de l'économie bleue	18
5.3 Secteurs importants à promouvoir pour développer l'économie bleue à Sao Tomé-et-Principe	20
5.4 Recommandations	25
6. Évaluation de la qualité des données nationales	29
Bibliographie	30

Liste des abréviations et des acronymes

BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque centrale des États de l'Afrique centrale
BSR AC	Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale
CEA	Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CER	Communauté économique régionale
FMI	Fonds monétaire international

Remerciements

L'objectif de la série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique est de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région en vue d'une transformation économique qui favorisera une croissance soutenue et un développement social durable, renforcera l'intégration régionale et facilitera la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le résultat de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la Commission et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le présent profil de pays a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique pour l'Afrique, chargée de la diffusion du savoir, et a été rédigé sous la supervision générale d'Antonio Pedro, Directeur du Bureau sous-régional de la Commission en Afrique centrale et la coordination technique de Mama Keita, Chef du Centre sous-régional de données. Son auteur principal était Issoufou Seidou Sanda, assisté par Mamadou Malick Bal, Ghitu-I-Mundunge, Julian Slotman, Abdulrahman Sowe et Michel Fogang. Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses. Ce groupe était constitué de Sylvain Boko, Komi Tsowou, Semia Guermas De Tapia, Ibrahim Mamma Hussein et Maharouf Adedayo Oyola. Nous tenons également à remercier Mr François Colin Nkoa, enseignant en économie à l'Université de Yaoundé 2 (Cameroun). Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Sao Tomé-et-Principe

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique centrale	Indice de développement humain	142	188	2016	PNUD
Langue officielle	Portugais	Indice d'inégalités entre les sexes	122	159	2016	PNUD
Monnaie	Dobra de Sao Tomé-et-Principe	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	11	54	2016	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	Sao Tomé	Indice de la facilité de faire des affaires	169	190	2017	Banque mondiale
Appartenance à une/des Communauté(s) économique(s) régionale(s)	CEEAC, CEN-SAD	Indice de perception de la corruption	62	176	2016	Transparency International

Croissance économique



L'économie de Sao Tomé-et-Principe a affiché un taux de croissance de 3,8 % en 2015 et, selon les premières estimations, ce taux serait de 4,1 % en 2016. La vigueur de la croissance est due aux recettes du tourisme, un meilleur rendement du cacao soutenu par de bonnes précipitations et une croissance de l'activité dans l'industrie. Cette tendance devrait se confirmer pour l'année 2017 avec une croissance attendue de l'ordre de 5,5 % selon le FMI. Les services étaient le moteur de l'économie avec des taux de croissance de 6,2 % et 4,1 % en 2014 et 2015 respectivement. Cependant, ils ont montré une baisse de performance en 2016 avec seulement 2,2 % de croissance tandis que l'industrie a connu un regain de dynamisme, affichant 8 % de croissance en 2016.

Politique budgétaire



Le solde budgétaire de Sao Tomé-et-Principe a été déficitaire en 2012, 2014, 2015 et 2016. Le déficit budgétaire s'est réduit entre 2015 et 2016 en raison notamment d'une amélioration des performances du système fiscal, en particulier en ce qui concerne le taux de recouvrement des impôts. Les efforts dans la mobilisation des ressources internes restent cependant insuffisants, exposant ainsi le pays à être dépendant de l'assistance financière internationale. Le pays est en effet fortement tributaire de l'aide internationale, dont les plus gros donateurs sont Taiwan et le Japon, qui lui permet de stimuler l'activité économique et lutter contre la pauvreté. La balance commerciale est aussi déficitaire en dépit d'un solde positif au niveau de la balance des services.



Inflation et politique monétaire

L'ancrage de la monnaie nationale à l'euro en 2010 a permis de mettre un frein à l'inflation galopante. L'évolution de l'indice des prix à la consommation est restée en dessous de la barre de 6 % en 2015 et 2016 (Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe, 2017). La croissance lente du crédit a freiné les activités économiques. On s'attend cependant en 2017 à une augmentation de l'inflation vers la barre des 6 % en raison de la hausse attendue des cours du pétrole.



Compte courant et performance commerciale

La vigueur de la demande intérieure, combinée à la hausse des prix des produits importés, a contribué à augmenter la valeur des importations, ce qui, combiné à la baisse des cours de certains produits que le pays exporte, tel que le cacao, a contribué à creuser le déficit commercial. La situation est plus favorable du côté de la balance des services qui, grâce aux produits du tourisme, contribue à atténuer le déficit du solde des opérations courantes de la balance des paiements. La balance courante du pays est toutefois structurellement déficitaire.



Investissement direct étranger

Après avoir observé des pics en 2008 et 2010, les flux entrants d'investissements directs étrangers à Sao Tomé-et-Principe ont connu une période de baisse jusqu'en 2013 où ils se sont situés à environ douze millions de dollars. Ces flux sont ensuite remontés jusqu'à 28,6 millions en 2015 avant de montrer un léger repli en 2016 où leur niveau s'est situé à 22,6 millions de dollars.



Dynamique démographique

Sao Tomé-et-Principe est l'un des pays les moins peuplés du continent africain. Selon les statistiques du dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2012, la population totale de l'archipel était estimée à 178 739 habitants dont 88 867 de sexe masculin et 89 872 de sexe féminin. Les estimations de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies indiquent que la population totale atteindra 218 000 en 2020 et 268 000 en 2030.



Pauvreté

En 2010, d'après les données collectées par l'Institut National de la Statistique (Enquête sur le budget des ménages, 2010), 70,1 % de la population de Sao Tomé-et-Principe était pauvre selon la norme internationale de revenu de 1,5 dollar, soit 30 071 dobras, par jour. L'incidence de la pauvreté chez les femmes, estimée à 71,3 %, était plus élevée que chez les hommes, estimée à 63,4 %. L'absence d'opportunités sur le marché du travail est la cause majeure de pauvreté.



Emploi

62 % de la population ayant un emploi ou à la recherche active d'un emploi à Sao Tomé-et-Principe est de sexe masculin et 38 % de sexe féminin. La distribution des travailleurs selon les secteurs fait apparaître que le secteur des services, qui emploie 64,3 % de l'ensemble des travailleurs, est le plus gros pourvoyeur d'emplois, suivi loin derrière par le secteur secondaire avec 13,5 %. Le taux de chômage au sens du BIT est estimé à 13,6 % au niveau national avec une disparité élevée selon le sexe : 19,7 % pour les femmes et de 9,3 % pour les hommes.



Santé

En 2015, l'espérance de vie à la naissance à Sao Tomé-et-Principe était de 65,6 ans pour les hommes et 69,4 ans pour les femmes. Le taux de mortalité infantile est descendu de 61 pour 1 000 naissances vivantes en 1991 à 47,3 pour 1 000 naissances vivantes en 2015 (OMS, 2017). Le pays est encore affecté par des maladies transmissibles telles que certaines maladies respiratoires aiguës et maladies diarrhéiques. La prévalence du VIH/SIDA au niveau de la population générale était de 0,5 % en 2015, en baisse significative par rapport à son niveau de 1,5 % en 2008.



Éducation

Selon les statistiques de l'enquête à indicateurs multiples (MICS) de 2014 (INE, UNDP, UNICEF, 2015), le taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans est estimé à 87,5 % pour les hommes et 89,6 % pour les femmes. Cette même enquête estime les taux nets de scolarisation ajustés à 94,1 % au primaire ; 60,4 % au secondaire et le taux d'achèvement de l'école primaire à 11,9 %. Le système d'éducation à Sao Tomé-et-Principe réalise de bonnes performances en matière d'égalité d'accès puisque l'indice de parité filles-garçons se situait à 1,00 au primaire et 1,18 au secondaire.



Genre

À Sao Tomé-et-Principe, la parité entre les sexes est atteinte pour les indicateurs suivants : i) taux de survie avant cinq ans ; ii) enfants de moins de cinq ans sans retard de croissance ; iii) alphabétisation des jeunes et iv) taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Les femmes sont avantagées par rapport aux hommes pour les indicateurs suivants : i) emploi dans le secteur non agricole ; ii) espérance de vie à la naissance et iii) taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire.

Vue d'ensemble

En 2015, l'économie de Sao Tomé a affiché un taux de croissance de 3,8 % qui, selon les premières estimations de l'Institut national de la statistique, passerait à 4,1 % en 2016, en raison des investissements entrepris par le Gouvernement dans le secteur du tourisme et les projets d'infrastructure (BAD, 2017). Cette tendance devrait se confirmer pour l'année 2017, avec une croissance projetée à 5,5 % selon le FMI. N'étant pas un pays exportateur de pétrole, Sao Tomé-et-Principe a été relativement préservé de la crise liée à la baisse des prix du baril qui secoue la plupart des pays d'Afrique centrale. Le pays a su maintenir des taux de croissance positifs alors que certains pays de la région ont sombré dans la récession.

Le solde budgétaire est déficitaire, mais son déficit est en train de se réduire, en raison notamment d'une amélioration des performances du système fiscal. Les efforts de mobilisation des ressources internes demeurent cependant insuffisants et le pays reste tributaire de l'assistance financière internationale. La balance commerciale est aussi déficitaire, en dépit d'un solde positif au niveau de la balance des services.

Les dernières données sur la pauvreté à Sao Tomé-et-Principe datent de 2010, date à laquelle l'incidence de la pauvreté était estimée à 70,1 % de la population totale selon la norme internationale de revenu de 1,5 dollar, soit 30 071 dobras, par jour. Les femmes sont plus touchées par le phénomène que les hommes (71,3 % chez les femmes contre 63,4 % chez les hommes).

Sao Tomé-et-Principe connaît une urbanisation très rapide : le pourcentage de la population urbaine dans la population totale, qui était de 31 % en 1975 a atteint 65 % en 2015 et pourrait grimper jusqu'à 75 % en 2050.

L'une des voies à explorer pour la transformation structurelle de l'économie de l'île est l'économie bleue. En effet, cet archipel est incontestablement mieux doté en ressources maritimes que la plupart des pays africains (la surface des eaux territoriales de Sao Tomé-et-Principe représente plus de cent fois sa surface terrestre alors que ce ratio est d'environ deux tiers pour le continent africain pris dans son ensemble). D'un point de vue économique il est logique de chercher à s'appuyer sur un tel avantage comparatif pour se positionner sur une trajectoire de développement durable et inclusif.

2

Contexte national et sous-régional

Le contexte sous-régional en Afrique centrale est marqué par une profonde crise liée à la chute des prix du pétrole, dont la plupart des pays de la sous-région sont des exportateurs nets. Les pays d'Afrique centrale font partie des pays les plus durement touchés par cette crise qui a entraîné un certain nombre de déséquilibres macroéconomiques notamment au niveau des comptes extérieurs. Ces pays ont d'énormes difficultés à rééquilibrer leurs balances de paiements (FMI, 2017), ce qui les a conduits à entrer dans des programmes de stabilisation avec les institutions de Bretton Woods.

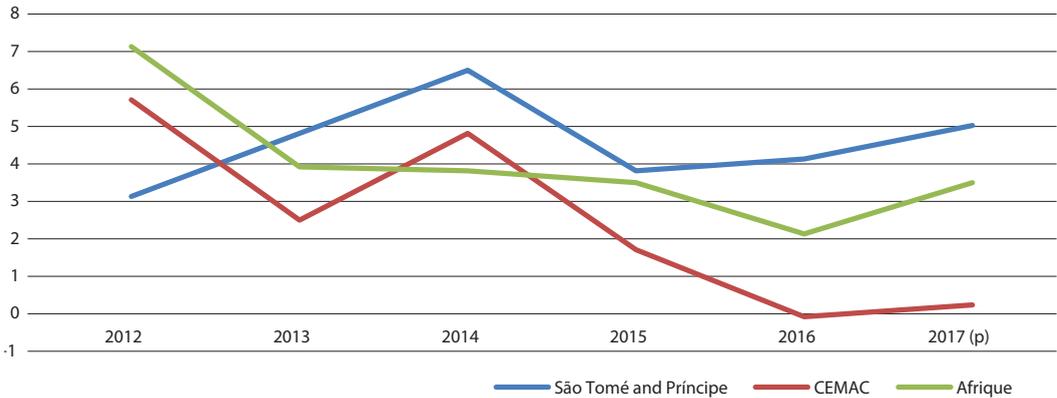
Les pays ne montrent toutefois pas la même résilience face à la crise. Pendant que certains pays entraient en récession, des économies plus diversifiées, comme le Cameroun, affichent des taux de croissance positifs sur la période. La Guinée équatoriale est ainsi entrée en récession en 2013 et le Tchad, de même que la République du Congo, a enregistré un taux de croissance négatif en 2016, bien qu'il y ait des signes de redressement en 2017.

Selon les données du FMI, les pays de la CEMAC ont tous connu une détérioration temporaire du déficit global de leur balance des paiements.

Le comité de politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) prévoit une accélération de l'économie mondiale en 2017 (BEAC, 2017), mais avec de nombreux risques pour la région, parmi lesquels une réduction des exportations résultant de possibles mesures protectionnistes de l'administration américaine et du ralentissement de l'économie chinoise. Le comité a relevé un recul des tensions inflationnistes dans les pays de la zone CEMAC et une amélioration du déficit budgétaire et du déficit du compte courant en 2017.

Sao Tomé-et-Principe n'est pas un pays exportateur de pétrole, bien que des réserves aient été identifiées et que leur exploitation soit en perspective. Son économie n'a donc pas souffert de l'impact négatif de la baisse des cours du pétrole, et a affiché des taux de croissance positifs sur la période 2012-2017 (graphique 1).

Il est à noter que des progrès importants ont été faits au niveau de l'intégration régionale, beaucoup de pays de la région ayant finalement ouvert leurs frontières pour la libre circulation des personnes au sein de la zone CEEAC.

Graphique 1 : Taux de croissance comparés du PIB


Source : FMI (2017) ; Banque mondiale (2017), INE (2017)

Encadré 1 : Indice d'intégration régionale en Afrique : Sao Tomé-Et-Principe

L'indice d'intégration régionale en Afrique vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre des mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Établi conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes: la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques. La section suivante rend compte des indicateurs retenus par l'indice.

Performance général:

10e au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) (score de 0,25) et 28e dans la CEN-SAD (score de 0,17). La meilleure note dans la CEEAC revient au Cameroun (score de 0,66) et parmi les pays de la CEN-SAD, à la Côte d'Ivoire (score de 0,65).

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
1er parmi les pays de la CEEAC (score de 0,70). 24e dans la CEN-SAD (score de 0,17). La meilleure note dans la CEN-SAD revient à la Côte d'Ivoire (score de 0,80).	11e dans la CEEAC (score de 0,001). La meilleure note dans cette CER revient au Cameroun (score de 0,98). 29e dans la CEN-SAD (score de 0,00). Le pays le plus performant de la CEN-SAD est la Côte d'Ivoire (score de 0,96)	7e dans la CEEAC (score de 0,18). La meilleure note au sein de la CEEAC est celle du Burundi (score de 0,84). 12e dans la CEN-SAD (score de 0,28). Le pays le plus performant de la CEN-SAD est le Kenya (score de 0,75)	9e dans la CEEAC (score de 0,34). La meilleure note au sein de la CEEAC est celle de l'Angola (score de 0,66). 25e dans la CEN-SAD (score de 0,12). Le pays le plus performant de la CEN-SAD est le Maroc (score de 0,60)	10e dans la CEEAC (score de 0,01). La meilleure note au sein de cette CER revient au Gabon (score de 1). 24e dans la CEN-SAD (score de 0,28). La meilleure note dans la CEN-SAD revient au Niger (score de 1)

Sao Tomé-et-Principe est membre de la CEEAC et de la CEN-SAD. Le pays réalise des niveaux de performance faibles à moyens au sein de ces deux Communautés économiques régionales (CER).

Libre circulation des personnes : Sao Tomé-et-Principe affiche une bonne performance au sein de la CEEAC et une performance médiocre au sein de la CEN-SAD sur le plan de la libre circulation des personnes. En effet, à la date du calcul de l'indice, les ressortissants de tous les pays de la CEEAC étaient dispensés de visa d'entrée sur le territoire de Sao Tomé-et-Principe. Cependant, le pays autorisait seulement 7 % des ressortissants de la CEN-SAD à entrer sans visa.

Intégration commerciale : une performance médiocre, aussi bien dans la CEEAC que dans la CEN-SAD. Sao Tomé-et-Principe applique des tarifs à l'importation relativement élevés (une moyenne de 5,32 % sur la période de compilation des données pour l'indice) aux marchandises provenant des pays membres de la CEEAC. De même, ses performances sur le plan des échanges intra-CER sont relativement faibles par rapport à son PIB, que ce soit dans la CEEAC ou la CEN-SAD (0,65 % et 0,01 % respectivement entre 2010 et 2013). Elle pourra trouver les solutions nécessaires afin de mieux tirer avantage des opportunités commerciales au sein des CER. Le développement de l'économie bleue dans le pays pourrait constituer une solution viable.

Intégration productive : Sao Tomé-et-Principe figure parmi les pays à performance modeste dans ce domaine. Elle a encore du chemin à parcourir en matière d'intégration productive au sein des CER. En effet, l'indice de complémentarité commerciale de Sao Tomé-et-Principe vis-à-vis des pays membres de la CEN-SAD et de la CEEAC n'excède pas 0,17, ce qui traduit une faible complémentarité vis-à-vis des autres pays membres de ces CER du point de vue de la structure des importations et exportations. Par ailleurs, on constate une très grande faiblesse du commerce de biens intermédiaires avec la CEEAC (1,77 % pour les exportations et 0,75 % pour les importations entre 2010 et 2013).

Infrastructure : Sao Tomé-et-Principe affiche une performance médiocre au sein de la CEN-SAD et modeste au sein de la CEEAC. Elle pratique des frais d'itinérance relativement bas et sa performance sur le plan du développement d'infrastructures est relativement modeste, l'indice de développement des infrastructures de la BAD pour ce pays étant de 25,26 (sur une échelle de 0 à 100) sur la période de compilation des données. En outre, il a été constaté au cours de la période de calcul de l'indice que le volume des échanges régionaux d'énergie électrique est faible et que les liaisons aériennes entre Sao Tomé-et-Principe et les autres pays de la CEEAC et de la CEN-SAD étaient relativement peu nombreuses.

Intégration financière et politique macroéconomique : Sao Tomé-et-Principe figure parmi les pays à performance modeste en termes d'intégration financière et de convergence macroéconomique aussi bien au sein de la CEEAC que de la CEN-SAD. Au cours de la période 2010-2013, le pays a enregistré un taux d'inflation moyen de presque 12,77 %. Ce taux est plus élevé que la moyenne relevée au sein de la CEN-SAD (6,46 %) et de la CEEAC (6,1 %). Le dobra de Sao Tomé-et-Principe n'est pas directement convertible dans les monnaies des États membres de la CEEAC et de la CEN-SAD.

D'une manière générale, il est possible pour Sao Tomé-et-Principe d'améliorer sa performance globale au moyen de mesures de soutien aux volumes des échanges commerciaux et d'une meilleure insertion dans les chaînes de valeurs sous-régionales. Le développement de l'économie bleue peut jouer un rôle important à cet égard, compte tenu de la situation géographique de ce pays. Il conviendrait en outre que celui-ci maîtrise davantage l'inflation et soutienne la convertibilité de sa monnaie au sein de la CEEAC et de la CEN-SAD.

Performances économiques

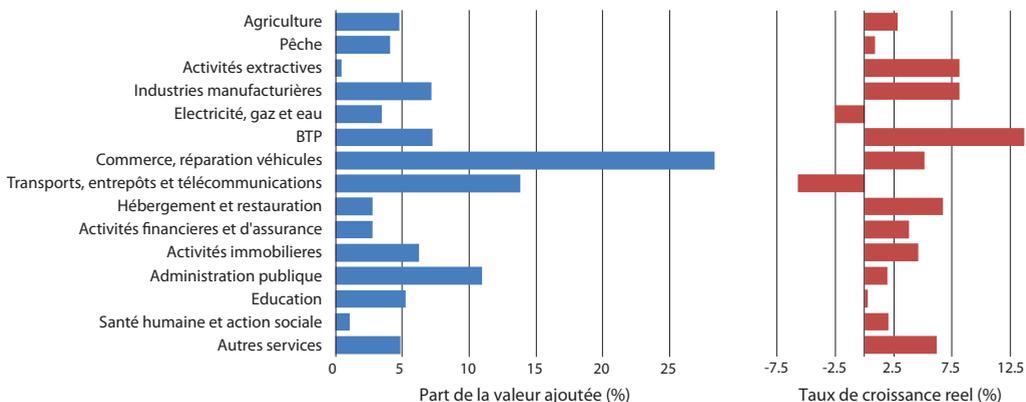
3.1 Croissance économique et performances sectorielles

Des gisements de pétrole ont été découverts depuis 1996 à Sao-Tomé, et la perspective des revenus provenant de leur exploitation a fait naître un espoir de boom économique dans l'archipel, mais, 20 ans plus tard, l'exploitation du pétrole se fait toujours attendre. En outre, au lendemain des indépendances, une politique d'industrialisation a été mise en place, mais cette dernière n'a pas donné de résultats tangibles, de sorte que l'économie du pays continue à reposer sur ses piliers traditionnels, à savoir le tourisme et, dans une moindre mesure, l'agriculture, la construction et l'industrie manufacturière. En 2015, environ 22 millions de dollars ont été dépensés dans l'archipel par les touristes, ce qui a représenté une hausse par rapport au chiffre de 2014, qui était de 19 millions de dollars. Porté par ce vent favorable, l'économie a affiché un taux de croissance de 3,8 % en 2015 et, selon les premières estimations, la croissance en 2016 se situerait à 4,1 % (Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe, 2018).

La vigueur de la croissance économique en 2016 est due à des investissements entrepris par le Gouvernement dans le secteur du tourisme et les projets d'infrastructures (BAD, 2017). Cette tendance devrait se confirmer pour l'année 2017, avec une croissance attendue de l'ordre de 5,5 %, en partie due à une hausse d'activité dans le sous-secteur de la construction (FMI, 2017). Elle devrait aussi être favorisée par l'augmentation attendue du prix des matières premières agricoles dont le pays est exportateur (cacao, café, huile de palme). Parmi les facteurs qui ont pesé sur la croissance en 2017, il faut noter les retards dans le déboursement de certains financements extérieurs, retards qui ont ralenti la mise en œuvre d'un certain nombre de projets (FMI, 2017).

Le graphique 2 montre la répartition du PIB par branche d'activité pour l'année 2016. En agrégeant ces données, il ressort que le secteur tertiaire contribue pour environ 73 % de la valeur ajoutée totale de l'économie contre 18 % pour le secondaire et 9 % pour le primaire. Au niveau du secteur primaire, l'agriculture a montré un certain dynamisme au cours des dernières années avec des taux de croissance qui se sont établis à 4 % en 2014 et 2,2 % en 2015 et 2016. L'industrie, qui a affiché un taux de croissance de 0,4 % en 2015, a connu un rebond dû aux investissements dans le sous-secteur du tourisme et aux projets d'infrastructure entrepris par le Gouvernement. Son taux de croissance s'est ainsi établi à 8 % en 2016. Le secteur des services, qui a enregistré des taux de croissance de 6,2 %

Graphique 2 : Parts sectorielles dans le PIB et taux de croissance des principaux sous-secteurs d'activité en 2016

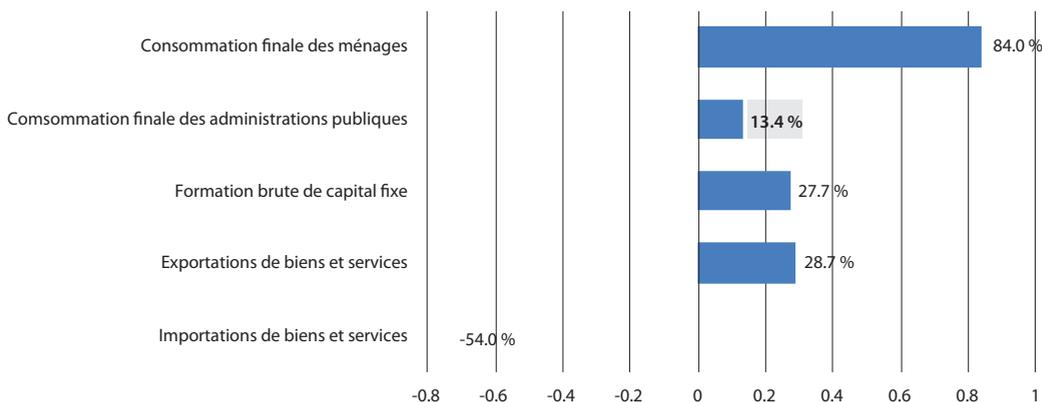


Source : Institut national de la statistique de Sao Tomé-et-Principe, 2017

et 4,1 % en 2014 et 2015 respectivement, était jusque-là le principal moteur de l'économie. Cependant, sa valeur ajoutée n'a progressé que de 2,2 % en 2016.

La contribution du sous-secteur manufacturier au PIB reste faible (6,4 % en 2016). Ce sous-secteur demeure caractérisé par des entreprises de petite taille qui œuvrent dans les domaines des matériaux de construction, de la brasserie, de la boulangerie, de la fabrication de savon, d'huile de palme et d'huile de noix de coco, et de la briqueterie, entres autres (BAD, 2017). La capacité de transformation des produits bruts (café, cacao, piment, huile de palme), qui permettrait au pays de mieux s'insérer dans les chaînes de valeur régionale ou mondiale, est toujours très limitée.

Graphique 3 : Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB en 2016
PIB par agrégats de la demande (%)



Source : FMI, 2017

Décrivant la structure du PIB en optique demande, le graphique 3¹ montre que la consommation finale des ménages représente 84,1 % et celle des administrations publiques 13,4 % du PIB. La formation brute de capital fixe contribue pour 27,7 % au PIB. Les importations sont largement supérieures aux exportations, avec un déficit net représentant -25,3 % du PIB.

3.2 Politique budgétaire

Le solde budgétaire de Sao Tomé-et-Principe a été déficitaire entre 2012 et 2016, avec une exception en 2013 (voir tableau 2). Toutefois, le déficit budgétaire s'est réduit entre 2015 et 2016 grâce notamment à une amélioration des performances du système fiscal, qui s'est traduite par une hausse du taux de recouvrement des impôts. Ce résultat peut être associé à la Facilité élargie de crédit (FEC) signée le 13 juillet 2015 avec le FMI, aux termes de laquelle le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe s'engageait à ramener le déficit budgétaire et le niveau de la dette à des niveaux soutenables. En effet, l'une des mesures phares de cet accord porte sur l'amélioration de la mobilisation des recettes grâce à la mise en place de réformes législatives et administratives, le renforcement de la discipline fiscale, le renforcement de la gestion des finances publiques, la réduction des risques budgétaires, l'amélioration de la gestion de la dette et la révision du plan d'emprunt des pays de façon à ce que tous les prêts soient assortis de conditions concessionnelles (Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe, 2016). Il est à noter que malgré les mesures prises à ce jour et les résultats encourageants qui en ont découlé, les efforts de mobilisation des ressources internes restent insuffisants. Le déficit budgétaire en 2016 s'est situé au-delà du niveau de 2 % prévu par la FEC, en raison surtout de dépenses liées à l'organisation des élections présidentielles.

Tableau 1 : Finances publiques de Sao Tomé-et-Principe en % du PIB

	2012	2013	2014	2015	2016 (prélim.)	2017 (proj)	2018 (proj)	2019 (proj)
Recettes totales, dons et primes de signature pétrolière	34	33,5	25,9	28	29,4	24,6	28,3	28,2
Dont : recettes fiscales	14,2	16	14,1	14,3	12,2	13	13,4	13,7
Recettes non fiscales	1,4	3	1,5	1,5	2,3	1,5	1,6	1,6
Dons	17,7	12,9	10,3	11,5	14,8	10,1	13,3	12,9
Dépenses totales et prêt nets	44,9	31,6	31,4	34,3	32,1	29,5	30,8	31,1
Dépenses de personnel	8,5	9,3	9,1	8,9	8,8	8,5	8,3	8,2
Intérêts	0,6	0,5	0,7	0,8	0,4	0,7	0,5	0,7
Dépenses courantes	8,6	9,1	8,7	8,5	7,9	7	6,8	6,8
Dépenses en capital financées par le trésor	1,5	1,1	0,9	0,7	0,6	0,3	0,3	0,6

¹ En l'absence de données provenant du système statistique national sur la structure du PIB du côté de la dépense, les estimations publiées par le FMI ont été utilisées pour calculer les parts relatives des composantes de la demande globale à Sao Tomé-et-Principe (graphique 3).

	2012	2013	2014	2015	2016 (prélim.)	2017 (proj)	2018 (proj)	2019 (proj)
Dépenses en capital financées par les bailleurs	25,5	11,3	11,8	14,8	14	12,8	14,6	14,3
Dépenses en capital liées à l'initiative PPTTE	0,3	0,3	0,2	0,6	0,2	0,2	0,2	0,7
Solde budgétaire, base engagements hors dons	-10,9	1,9	-5,5	-6,3	-2,7	-4,9	-2,4	-2,7

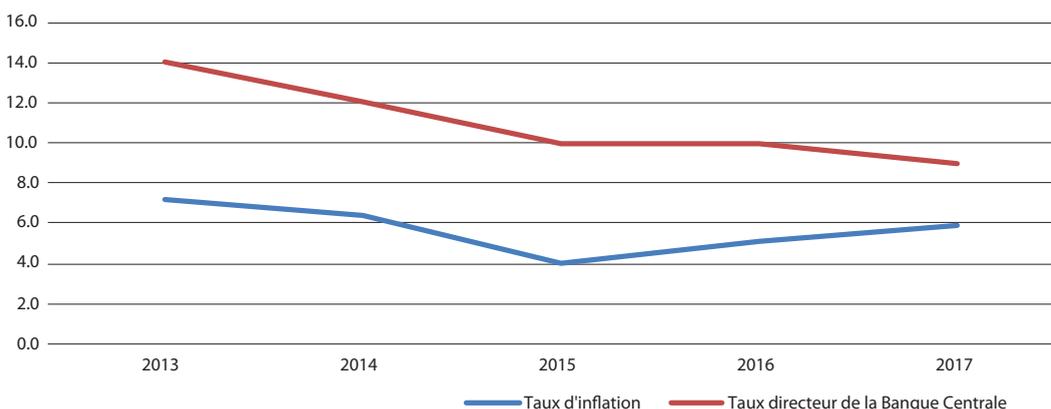
Source : FMI (2017, 2016, 2015)

3.3 Inflation et politique monétaire

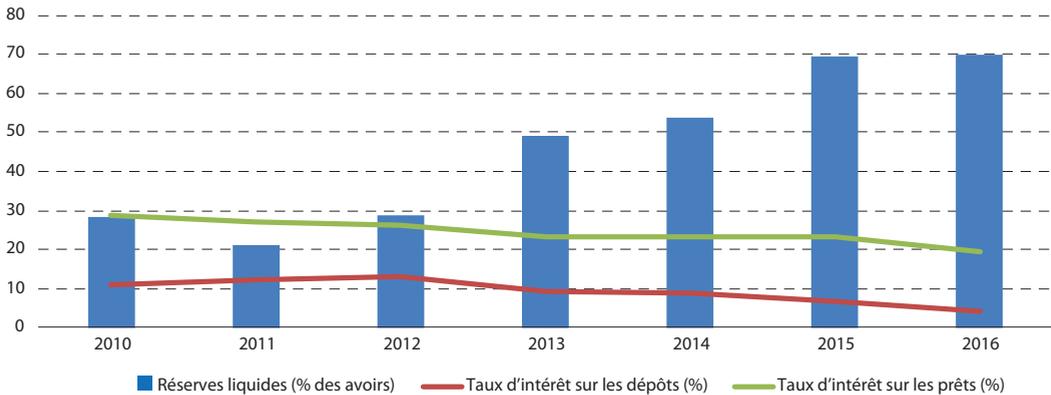
L'indexation de la monnaie nationale sur l'euro en 2010 a permis de mettre un frein à l'inflation galopante. La progression de l'indice des prix à la consommation est restée en dessous de la barre de 6 % aussi bien en 2015 qu'en 2016. Cependant, en 2017, on s'attend à une remontée de l'inflation en raison de la hausse attendue des cours du pétrole. Le niveau des réserves de change du pays se situait à environ quatre mois et demi d'importations en 2015 (Banque mondiale, 2017). La baisse des ratios de la dette à court terme sur les exportations et sur la dette totale montre une amélioration de la qualité de l'endettement du pays qui est le résultat des réformes mises en œuvre par le Gouvernement.

Le secteur bancaire à Sao Tomé-et-Principe est fragile. Le niveau de capitalisation des banques est très faible. Le pourcentage de créances douteuses du secteur bancaire atteint des niveaux inquiétants (jusqu'à 30 %, alors qu'en 2017, ce taux était d'environ 17 % pour les pays de la CEMAC, 15 % pour les pays de l'UEMOA et 1,7 % pour la Chine). Les réserves liquides des banques sont passées de 20,1 % des avoirs en 2011 à 69,8 % des avoirs en 2016 (graphique 5). L'excès de liquidité dans le système bancaire reste élevé, reflétant l'absence de possibilités de prêts commerciaux (y compris l'absence de projets bancables) pour les banques commerciales

Graphique 4 : Taux d'inflation et taux directeur de la Banque centrale (2017)



Source : Banque centrale de Sao Tomé, 2017

Graphique 5 : Taux de liquidité des banques et taux d'intérêt sur les prêts et les dépôts

Source : Banque mondiale, 2017

dans un contexte où des prêts non performants persistent. La vulnérabilité du secteur bancaire continue d'être une source de préoccupation. En 2016, la banque centrale a, par exemple, annulé la licence de la Banco Equador et intenté une procédure de faillite contre elle (Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe, 2017)

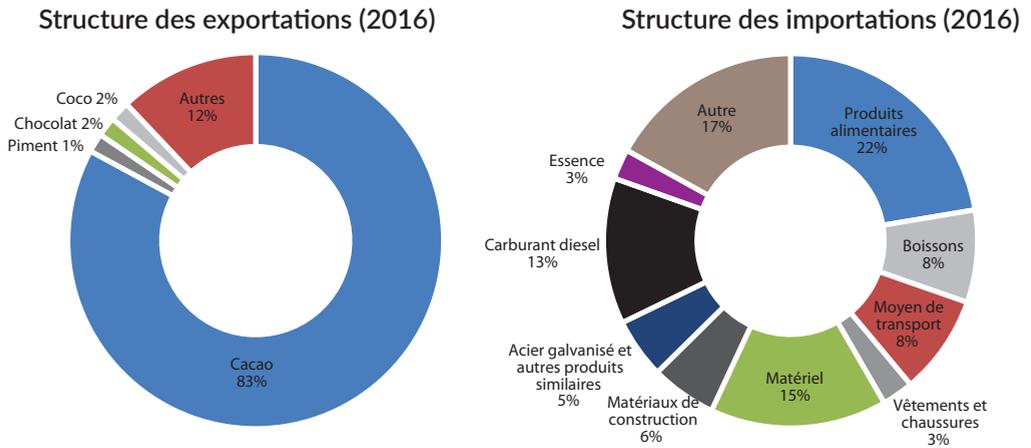
3.4 Compte courant

Les principaux produits d'exportation de Sao Tomé-et-Principe sont le cacao, le café et l'huile de palme (graphique 6). La vigueur de la demande intérieure, combinée à la hausse des prix des produits importés a contribué à augmenter la valeur des importations et, partant, à creuser le déficit commercial, d'autant plus que les cours du cacao, dont le pays est exportateur, sont en baisse depuis juillet 2016. La situation est plus favorable du côté de la balance des services qui, grâce aux produits du tourisme, contribue à atténuer le déficit du solde des opérations courantes de la balance des paiements. La balance courante du pays est toutefois structurellement déficitaire et ce déficit est comblé par un afflux de capitaux qui ne fait que renforcer l'endettement du pays.

Il faut noter que des progrès importants ont été accomplis dans les efforts de maîtrise du déficit externe. En effet, depuis 2014, il y a une tendance à la réduction du déficit courant de la balance des paiements. Pour l'année 2017, la baisse du prix de certaines matières premières comme le cacao devrait réduire la valeur des exportations de produits agricoles de Sao Tomé-et-Principe et ralentir l'amélioration des principaux indicateurs du solde des échanges avec le reste du monde.

Les principaux partenaires à l'exportation du pays sont les économies industrialisées, en particulier ceux de l'Union européenne. Les échanges commerciaux avec les pays des zones Afrique centrale et Afrique de l'Ouest restent marginales, bien qu'affichant une croissance encourageante.

Graphique 6 : Structure des importations et des exportations (en millions de dollars, EU)



Source : Banque centrale de Sao Tomé, 2017

3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement

Le déficit du compte courant de Sao Tomé-et-Principe est essentiellement financé par des capitaux étrangers sous forme de transferts, de prêts-projets et d'investissements directs étrangers. Le pays a obtenu une Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international en 2015, ce qui a contribué à réduire ses tensions budgétaires mais à alourdir son endettement. Le pays continue à compter sur des prêts à conditions favorables et dans une moindre mesure sur les flux d'investissements directs étrangers, en attendant que les mesures de mobilisation des ressources internes portent leurs fruits.

Les flux d'investissements directs étrangers à destination de Sao Tomé ont beaucoup fluctué au cours des dernières années (graphique 7). Après avoir atteint des niveaux relativement élevés de 79 et 50,6 millions de dollars respectivement en 2008 et 2010, contre 12 millions seulement en 2013, ils sont estimés à 28,6 millions en 2015 et 22,6 millions en 2016 (Banque mondiale, 2017).

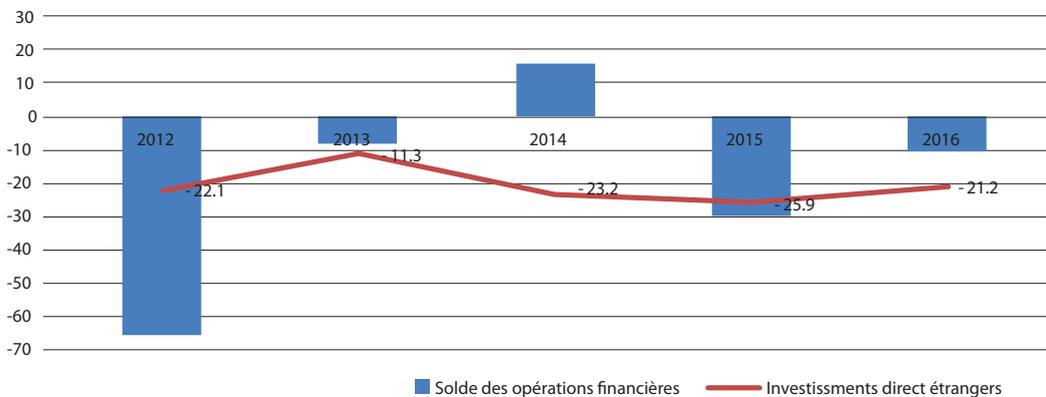
Le Gouvernement, dans le cadre de la coopération avec les institutions de Bretton Woods, a mis en place des programmes de réforme structurelle pour améliorer l'environnement des affaires. Une des mesures qu'il a mises en place est la suppression de l'exigence de disposer d'un niveau minimum de fonds propres pour obtenir une licence commerciale. Le pays a été classé 169e (sur 189 pays) en termes de facilité à faire des affaires dans le rapport « Doing Business » 2018 de la Banque mondiale. Parmi les facteurs qui pèsent sur son score figurent notamment la difficulté d'obtention de prêt et la difficulté d'exécution des contrats. Les efforts

faits par les autorités pour améliorer la gouvernance se sont traduits par une amélioration de son classement dans le rapport de l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine pour 2017, année au cours de laquelle Sao Tomé-et-Principe a été classée 11^e sur 54 pays, soit une progression de deux points par rapport à l'année précédente. De même, en ce qui concerne l'indice de perception de la corruption de Transparency International, Sao Tomé est classée 76^e sur 175, soit une amélioration d'une place par rapport au classement de 2013 dans lequel elle occupait le 77^e rang.

Sao Tomé-et-Principe cherche à promouvoir et à attirer les investissements dans des secteurs comme le tourisme, la pêche, les infrastructures et l'agriculture. Ces secteurs sont en effet considérés comme les plus prometteurs. Le code des investissements de Sao Tomé-et-Principe de 2007 accorde de nombreuses facilités aux investisseurs : il permet ainsi aux investisseurs étrangers d'intervenir dans tous les secteurs de l'activité économique à l'exception de ceux qui relèvent des domaines réservés de l'État, comme la défense et la sécurité nationale ainsi que les opérations de la Banque centrale.

Le pays est fortement tributaire de l'assistance financière internationale : les flux d'aide destinés à Sao Tomé et-Principe se sont établis à 48,95 millions de dollars en 2015 (Banque mondiale, 2017). Le secteur agricole, dont près de 80 % des dépenses d'investissement sont financées par les différents bailleurs de fonds, ainsi que la santé, l'éducation, l'assistance sociale, le renforcement des capacités, l'eau et l'assainissement sont largement financés par l'aide publique au développement.

Graphique 7 : Solde des opérations financières et investissements direct étrangers



Source : Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe, 2017

4

Économie et société

4.1 Dynamique démographique

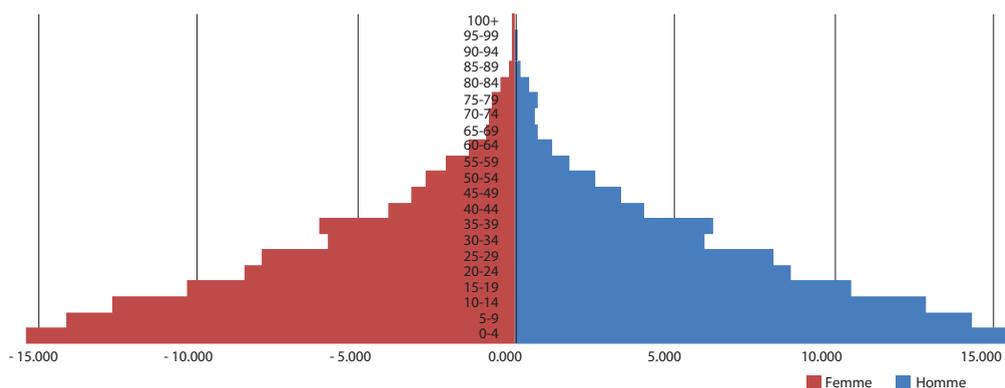
Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat de Sao Tomé-et-Principe, qui a eu lieu en 2012, la population totale de l'archipel était estimée à 178 739 habitants dont 88 867 de sexe masculin et 89 872 de sexe féminin (INE, 2012).

En 2015, selon la Division de la population du Secrétariat de l'ONU (UNPD), l'archipel comptait, au total, environ 196 000 habitants, ce qui faisait de Sao Tomé-et-Principe l'un des pays les moins peuplés du continent africain.

Les projections de l'UNPD indiquent que la population totale atteindra 218 000 habitants en 2020 et 268 000 en 2030.

Selon la même source (UNPD, 2017-2), Sao Tomé-et-Principe connaît une urbanisation très rapide. Ainsi le pourcentage de la population urbaine dans la population totale, qui était de 31 % en 1975, est estimé à 65 % en 2015 et pourrait augmenter à 75 % en 2050. On constate que la population est plutôt jeune (graphique 8) puisque la proportion des « 20 ans et moins » dans la population totale est estimée à 54,1 % en 2015, alors que celle des « 65 ans et plus » ne représentent que 4,0 %.

Graphique 8 : Pyramide des âges, 2015



Source : Division de la Population des Nations Unies, 2017

La proportion des personnes appartenant à la classe d'âge des « 20 ans et moins » est un peu plus élevée parmi les hommes (54,8 %) que parmi les femmes (53,5 %). Les « 15 à 64 ans » qui représentent la population active sont majoritaires et leur poids démographique est en hausse constante. Il en résulte que le taux de dépendance démographique ne fait que baisser. L'augmentation de la part de la population active et la réduction de la part de la population en âge scolaire offre ainsi une opportunité de dividende démographique que le pays pourrait exploiter.

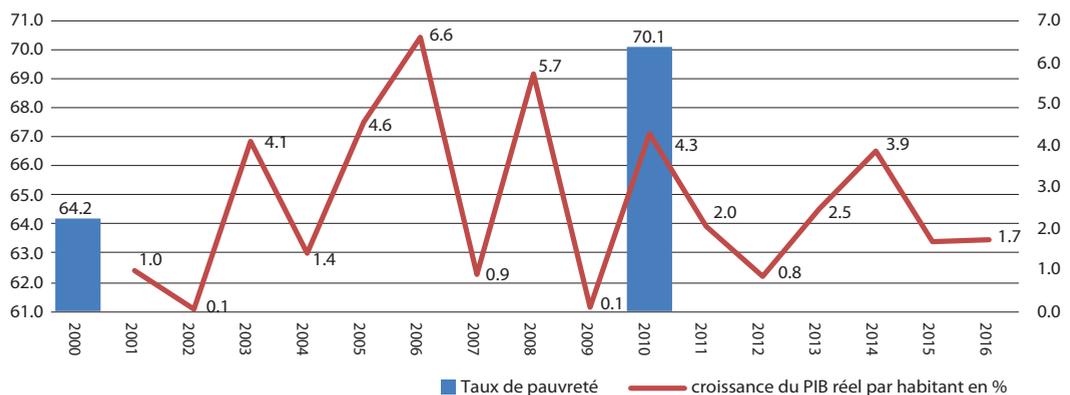
4.2 Pauvreté et emploi

En 2010, d'après les données collectées par l'Institut national de la statistique (Enquête sur le budget des ménages, 2010), 70,1 % de la population de Sao Tomé-et-Principe était pauvre selon la norme internationale de revenu de 1,5 dollar, soit 30 071 dobras, par jour (graphique 9). Les femmes sont plus touchées par le phénomène que les hommes. L'incidence de la pauvreté était de 71,3 % chez les femmes contre 63,4 % chez les hommes. L'absence d'opportunités sur le marché du travail est la cause majeure de pauvreté. L'incidence de la pauvreté chez les chômeurs est de 74,8 % contre 68,6 % pour les inactifs et 50 % chez les travailleurs du secteur moderne privé formel.

En ce qui concerne la distribution du revenu, la baisse de l'indice de Gini, qui est tombé de 49 % en 2000 à 32,9 % en 2010, est le signe d'une meilleure répartition des fruits de la croissance. Ce progrès est la conséquence d'un certain nombre de politiques qui ont permis l'expansion d'activités ayant une forte incidence en matière de réduction de la pauvreté.

Les autorités de Sao Tomé-et-Principe ont pris la mesure de l'enjeu que représente la réduction de la pauvreté et ont donc élaboré un nouveau plan de réduction de la pauvreté qui comporte quatre axes majeurs à savoir : i) la réforme des institutions publiques et la promotion de la bonne gouvernance ; ii) une croissance économique soutenue et inclusive de long terme ; iii) le développement du capital humain et l'amélioration des services sociaux de base ; et iv) le

Graphique 9 : Taux de pauvreté et croissance du PIB réel par habitant



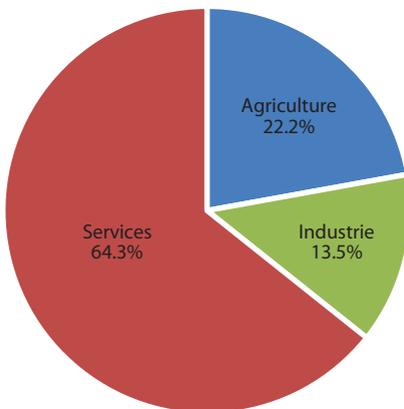
Source : Banque mondiale, 2017

renforcement de la cohésion sociale et la promotion d'un développement humain durable et intégré. Ce nouveau plan de réduction de la pauvreté ambitionne de renforcer la compétitivité de l'économie de Sao Tomé grâce à une augmentation de l'investissement dans les infrastructures ; l'appui à l'agriculture, la pêche et le tourisme, qui sont les secteurs ayant un impact potentiel important sur la croissance et la création d'emplois, particulièrement pour les jeunes.

Sur le marché du travail, 62 % de la population ayant un emploi ou à la recherche active d'un emploi est de sexe masculin et 38 % de sexe féminin. La distribution des travailleurs en fonction des secteurs d'activité (graphique 10) fait apparaître que le secteur des services qui emploie 64,3 % de l'ensemble des travailleurs est le plus gros pourvoyeur d'emplois, suivi du secteur agricole avec 22,2 % et du secteur industriel avec 13,5 %.

Selon les données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages et de la population de 2012, le taux de chômage au sens du BIT est estimé à 13,6 % au niveau national avec une disparité élevée selon le sexe (19,7 % pour les femmes et 9,3 % pour les hommes). Une grande partie de la population au chômage est constituée de jeunes : 32,7 % des chômeurs ont moins de 24 ans et 59,6 % ont moins de 34 ans. L'absence des compétences demandées sur le marché du travail est l'une des principales raisons du taux élevé de chômage chez les jeunes. La répartition des jeunes au chômage selon le niveau scolaire révèle que 53 % ont un niveau d'éducation primaire de base ; 34 % un niveau secondaire général et 2 % un niveau de formation professionnelle, technique ou supérieure.

Graphique 10 : Emploi par secteur (2016)



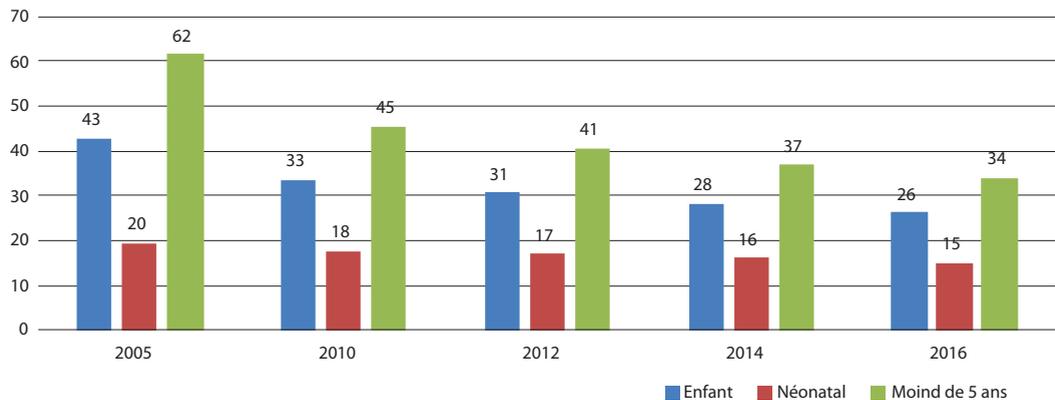
Source : BIT, 2017

4.3 Santé et éducation

En 2015, l'espérance de vie à la naissance à Sao Tomé-et-Principe était de 65,6 ans pour les hommes et 69,4 ans pour les femmes (OMS, 2017). Le taux de mortalité infantile est tombé de 43 pour 1 000 naissances vivantes en 2005 à 26 pour 1000 naissances vivantes en 2016 (graphique 11). Le taux de mortalité maternelle est passé de 330 pour 100000 naissances vivantes en 1990 à 156 pour 100 000 naissances vivantes en 2015. Le taux de prévalence des maladies transmissibles telles que les maladies respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques est encore élevé dans le pays. Au cours des dernières années, on enregistre également une hausse sensible des maladies non transmissibles telles que l'hypertension artérielle, le diabète et le cancer. Le taux de prévalence du VIH/SIDA au niveau de la population générale, quant à lui, est estimé à 0,5 % en 2015, en baisse significative par rapport à son niveau de 1,5 % en 2008.

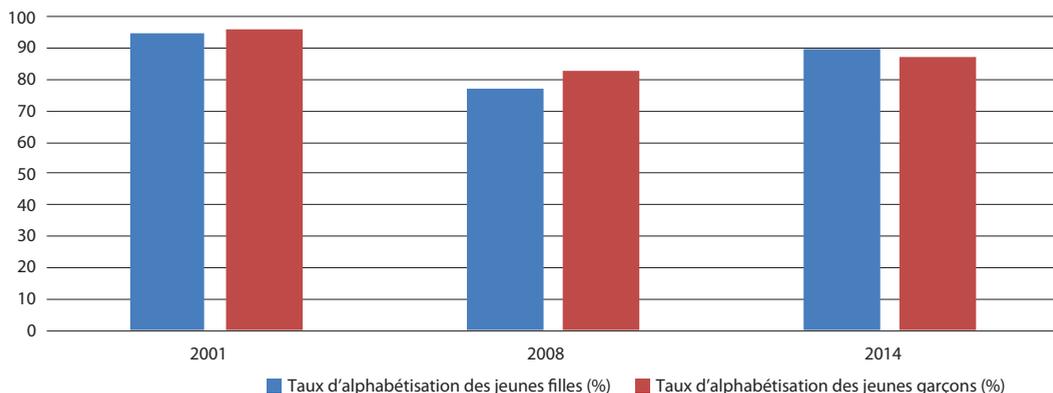
L'enquête à indicateurs multiples (MICS) de 2014 (INE, UNDP, UNICEF, 2015) révèle que le taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans est estimé à 87,5 % pour les hommes et 89,6 % pour les femmes (graphique 12). La même source indique que les taux nets de scolarisation ajustés sont de 94,1 % au primaire et 60,4 % au secondaire tandis que le taux d'achèvement de l'école primaire se situe à 11,9 %. Le système d'éducation à Sao Tomé-et-Principe montre de belles performances en matière d'égalité d'accès puisque l'indice de parité filles-garçons se situait à 1,00 au primaire et 1,18 au secondaire (graphique 13).

Graphique 11 : Taux de mortalité infantile et infanto-juvénile



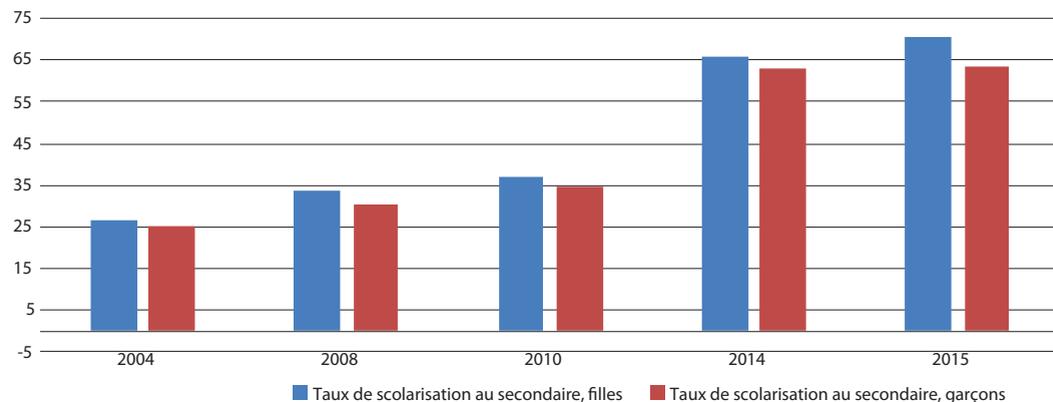
Source : UNICEF, 2017

Graphique 12 : Taux d'alphabétisation des jeunes



Source : Banque mondiale, 2017

Graphique 13 : Taux de scolarisation au secondaire



Source : Banque mondiale, 2017

4.4 Évaluation de l'égalité de genre à Sao Tomé-et-Principe

L'état de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est mesuré en fonction de domaines clés indiqués dans le diagramme circulaire ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à une croissance durable et inclusive en Afrique. Afin d'évaluer l'ampleur des inégalités entre les sexes et de mesurer le niveau de parité et d'autonomisation des femmes en Afrique, la Commission économique pour l'Afrique a développé un outil de suivi, l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs politiques d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes visant à mettre fin à la marginalisation des femmes. Le calcul de la notation est effectué à partir de l'Indice sur la condition de la femme (ICF), l'un des composants de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la note calculée est une moyenne arithmétique non-pondérée : le rapport hommes/femmes des valeurs de l'indicateur est multiplié par 10 et le résultat est arrondi au nombre entier le plus

proche. Une note de zéro représente le plus haut niveau d'inégalité, une note de 5, un niveau de parité moyen, et une note de 10, une parité parfaite. Les niveaux de parité supérieurs à 10 représentent des situations où les femmes ont dépassé les hommes, indépendamment du niveau de développement du domaine concerné.

La plupart des chiffres permettant de calculer les notes proviennent des plus récentes données nationales disponibles, principalement l'Enquête démographique et de santé 2012. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors internationales, et proviennent des bases de données du BIT, de l'UNESCO, du Global Findex de la Banque mondiale, de l'UNICEF et du rapport 2015 de l'OMS sur « les progrès de l'assainissement et de l'eau potable », ainsi que de l'Observatoire africain de la santé de l'OMS et de l'Union interparlementaire.

Encadré 2 : Égalité de genre et autonomisation des femmes – Sao Tomé-et-Principe

Situation de l'égalité du genre

À Sao Tomé-et-Principe, la parité entre les sexes est atteinte pour les indicateurs suivants : i) taux de survie des enfants de moins de cinq ans ; ii) enfants de moins de cinq ans sans retard de croissance ; iii) alphabétisation des jeunes et iv) taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Les femmes sont avantagées par rapport aux hommes pour les indicateurs suivants : i) emploi dans le secteur non agricole ; ii) espérance de vie à la naissance et iii) taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire. Il existe une importante disparité entre les sexes en faveur des hommes dans la représentation politique, avec 10 femmes représentées au parlement, contre 45 hommes et 2 femmes ministres sur un total de 11 ministres. Le score de parité pour la participation au marché du travail est de 7.

Selon l'enquête démographique et de santé, le taux de mortalité maternelle était de 158 pour 100 000 naissances vivantes. L'accès à une source d'eau potable est estimé à 99 % et 94 % pour les zones urbaines et rurales respectivement. L'accès à l'assainissement amélioré est de 41 % pour les zones urbaines et de 23 % pour les zones rurales.

Emploi : 10

Emploi dans le secteur non-agricole	12
Taux d'activité	7

Entreprise :

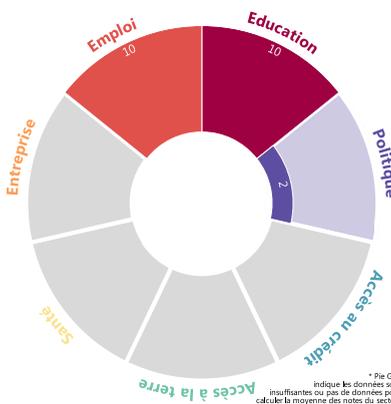
Postes de direction	pas de données
Propriétaires	pas de données

Santé :

Taux de survie avant 5 ans/1000	10
Enfants de moins de 5 ans, sans retard de croissance	10
Espérance de vie à la naissance	11
Part de la population non infectée par le VIH	pas de données

Indicateurs autonomes

Accès à une source d'eau potable dans 15 minutes (urbain)	99
Accès à une source d'eau potable dans 15 minutes (rural)	94



* Pie Grc indique les données sont insuffisantes ou pas de données pour calculer la moyenne des notes du secteur

Education : 10

Taux d'alphabétisation (des 15-24 ans)	10
Taux de scolarisation secondaire (net)	11
Taux de scolarisation dans le tertiaire (bruit)	10

Politique : 2

Représentation au Parlement	2
Postes Ministériels, Cabinets	2

Accès au crédit :

Compte ouvert dans une institution financière	pas de données
Emprunt souscrit auprès d'une institution financière	pas de données

Accès à la terre :

Accès à la terre	pas de données
------------------	----------------

Amélioration de l'assainissement (urbain)	41	Taux de mortalité maternelle	158
Amélioration de l'assainissement (rural)	23		

5

Le potentiel de l'économie bleue pour la transformation structurelle de Sao Tomé-et-Principe

5.1 Introduction

Avec une surface terrestre d'à peine plus de 1 000 km² et une zone économique exclusive marine de plus de 160 000 km², il n'est guère étonnant que la question de la possibilité d'utiliser l'économie bleue comme levier stratégique pour la transformation de l'économie occupe une place centrale dans les discussions sur les stratégies de croissance à moyen et long terme de Sao Tomé-et-Principe. Cet archipel est mieux doté en ressources maritimes que la plupart des pays africains. D'un point de vue économique il est logique de chercher à s'appuyer sur un tel avantage comparatif pour se positionner sur une trajectoire de développement durable et inclusif. Cette section passe rapidement en revue les concepts de l'économie bleue et le consensus international sur l'économie bleue avant d'aborder le potentiel que la zone économique exclusive de Sao Tomé-et-Principe recèle et que le pays pourrait exploiter.

5.2 Le concept de l'économie bleue

L'économie bleue, dont l'un des précurseurs est Gunter Pauli (Pauli, 2011), est un concept qui s'est développé à partir de celui d'« économie verte ». Son idée de base est celle d'un développement durable et inclusif permettant de concilier une croissance économique soutenue et la création d'emplois décents avec la préservation de l'environnement, tout en maintenant, en particulier, des écosystèmes sains. C'est une nouvelle approche de l'exploitation rationnelle et durable des ressources naturelles, renouvelables et non renouvelables que fournissent les océans, lacs, rivières et autres plans d'eau. Ces ressources sont, entre autres : les minéraux (pétrole, gaz, minéraux des fonds marins) ; l'énergie offshore (vent, vague, marée, température) ; la pêche et l'aquaculture ; le tourisme côtier ; les expéditions et le transport ; les industries pharmaceutiques et cosmétiques basées sur les ressources tirées de la mer, des lacs et des rivières ; les ressources génétiques et les puits de carbone bleu.

L'approche de développement basée sur l'économie bleue met l'accent sur l'interconnexion avec d'autres secteurs, et prend en compte des considérations sociales importantes telles que l'intégration du genre, la sécurité alimentaire et hydrique, la réduction de la pauvreté

et la création d'emplois. Le potentiel de l'économie bleue en Afrique est énorme étant donné que le continent possède de nombreux et vastes lacs et rivières ainsi qu'une base très large de ressources océaniques (Lopes, 2016). L'approche de développement fondée sur l'économie bleue fait partie intégrante de l'Agenda 2063 (Commission de l'Union africaine, 2012). Les secteurs les plus importants de l'économie aquatique et océanique africaine actuelle sont la pêche, l'aquaculture, le tourisme, les transports, les ports, les mines côtières et l'énergie.

Ces ressources sont cependant mal exploitées en Afrique (CEA, 2014, 2015-1, 2015-2, 2015-3).

Encadré 3 : Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans - Horizon 2050

VISION

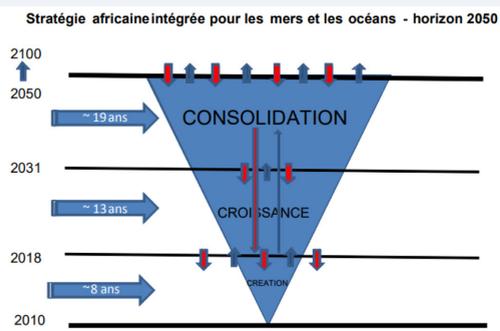
Favoriser la création d'une plus grande richesse par les océans et les mers d'Afrique en développant une économie bleue florissante, durable, sécurisée et respectueuse de l'environnement.

ÉTAT FINAL STRATÉGIQUE.

La création accrue de richesses à partir du domaine maritime africain contribue positivement au développement socio-économique, ainsi qu'à plus de stabilité nationale, régionale et continentale grâce à un effort commun, concerté, coordonné, cohérent et multidimensionnel visant à renforcer la confiance. Toute chose qui permet de construire ensemble un secteur d'activités maritimes reposant sur une meilleure gouvernance maritime.

BUTS

- Une compréhension globale des défis existants et potentiels, et l'allocation de ressources aux priorités identifiées dans un délai prédéterminé ; Une approche globale, concertée, cohérente et coordonnée qui améliore le secteur maritime en matière de développement environnemental et socio-économique ainsi que la capacité de générer la richesse grâce à une gouvernance durable des mers et des océans d'Afrique ;
- Un modèle commun pour la Commission de l'UA, les communautés économiques régionales et les organisations compétentes ; les États membres devant orienter la gestion du domaine maritime, la planification budgétaire et l'allocation efficace des ressources afin d'améliorer la viabilité maritime pour une Afrique intégrée et prospère ;
- Un plan d'activités qui spécifiera les étapes, les objectifs de renforcement des capacités et les conditions de mise en œuvre, y compris l'apport technique et financier de l'intérieur de l'Afrique et aussi des partenaires au développement.



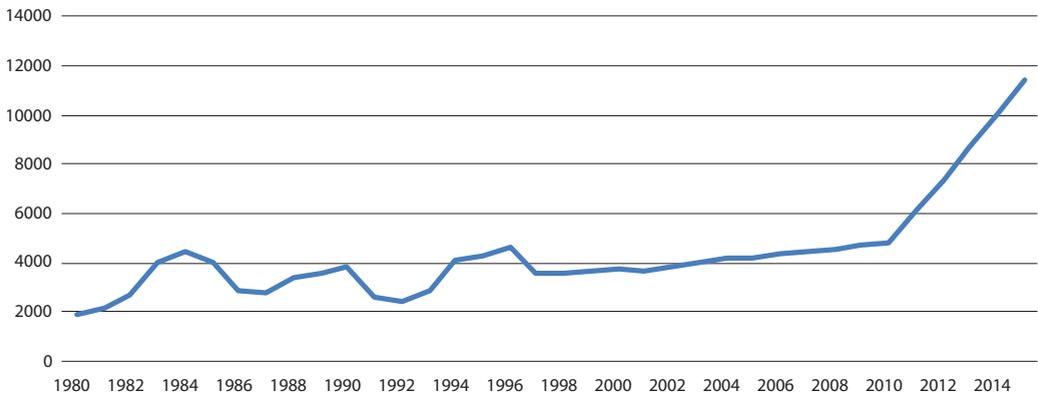
Source : Commission de l'Union africaine (2012). Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans - Horizon-2050

Le consensus international sur l'importance de l'économie bleue

L'Union africaine qualifie l'économie bleue de « nouvelle frontière de la renaissance africaine ». Elle a élaboré une stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 dont la vision est formulée comme suit : « Favoriser la création d'une plus grande richesse par les océans et les mers d'Afrique en développant une économie bleue florissante, durable, sécurisée et respectueuse de l'environnement » (voir encadré).

Consciente de l'importance que revêt l'économie bleue pour le continent, la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU a publié en mars 2015, un guide pratique sur l'économie bleue (CEA, 2015-1). La CEA a aussi lancé en avril 2015 un Manuel de politiques pour guider l'initiative de l'économie bleue en Afrique (CEA-2015-2). Ces documents donnent des recommandations très utiles pour les pays qui, à l'exemple de Sao Tomé-et-Principe, souhaitent faire de l'économie bleue un levier important de leur transformation structurelle.

Graphique 14 : Production de poisson (tonnes métriques)



Source : Banque Mondiale, 2017

5.3 Secteurs importants à promouvoir pour développer l'économie bleue à Sao Tomé-et-Principe

A. Pêche et aquaculture

Les ressources biotiques devraient permettre aux pays ayant d'importantes ressources aquatiques d'étendre les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la mariculture et de favoriser l'émergence d'industries pharmaceutiques, chimiques et cosmétiques basés sur les ressources tirées des espaces aquatiques. À Sao Tomé-et-Principe, il existe une volonté de longue date de recentrer l'économie sur de nouveaux domaines, en particulier la pêche. Quelque temps après les indépendances déjà, le Gouvernement avait créé une entreprise étatique spécialisée dans la pêche, EMPESCA, pour assurer l'approvisionnement du marché domestique. Cependant l'expérience a tourné court et EMPESCA a été fermée en 1990.

L'objectif des stratégies récentes de développement de la pêche mises en place par les autorités est de baisser le tonnage annuel des importations, en améliorant le circuit de traitement par congélation, l'emballage et la distribution des poissons. Cela s'est traduit par une hausse importante des volumes pêchés, surtout au cours des cinq dernières années (graphique 14).

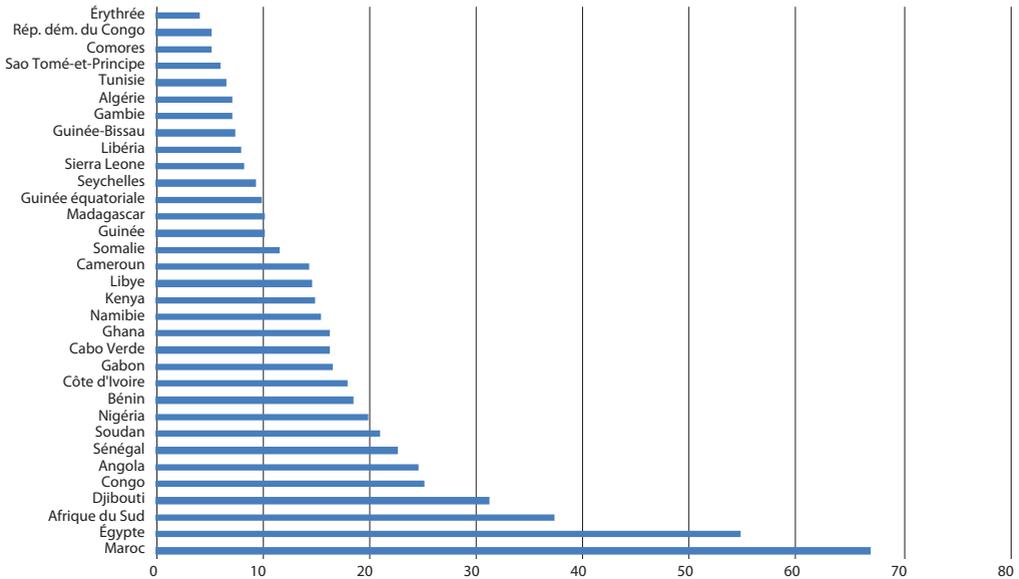
De nos jours, les méthodes de pêche sont traditionnelles et très peu productives. La pêche semi-industrielle pratiquée lors de la période coloniale a complètement disparu. La production nationale, assurée essentiellement par la pêche traditionnelle, est autoconsommée et ne couvre pas la demande du pays en la matière. La consommation annuelle de poisson par habitant à Sao Tomé-et-Principe, estimée à 27 kg en 2014 (Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe, 2008, Top Reports, 2015), est couverte en partie par les importations. Les importations de poissons, crustacés et mollusques sont ainsi passées de 16,8 t en 2010 à 23,1 t en 2013 (Top Reports, 2015). Elles sont constituées en grande partie de poisson salé en provenance d'Angola notamment.

La pêche contribue pour environ 3 % au PIB et fournit environ 85 % des protéines consommées par la population (Top Reports, 2015). Il reste cependant beaucoup à faire pour valoriser son énorme potentiel économique. Le secteur est d'une importance critique pour l'économie du pays en termes de création d'emplois et de sécurité alimentaire. Les eaux de l'archipel sont très riches en grands poissons vivant dans les eaux profondes, tels que le thon, en petits poissons pélagiques tels que le maquereau, et en divers autres poissons. Les réserves sont abondantes dans la zone économique exclusive de Sao Tomé-et-Principe et sont largement suffisantes pour que le pays ait un secteur de la pêche plein de dynamisme qui contribue à l'autosuffisance alimentaire du pays. La biomasse est évaluée à environ 12 000 tonnes de poisson par an.

Le pays a signé avec l'Union européenne un accord de pêche qui couvre une période de quatre ans (23,5.2014 au 22,5.2018) et prévoit une contribution financière annuelle de 710 000 € (environ 0,2 % du PIB nominal) pendant 3 ans et de 675 000 € pour la quatrième année. Parmi ces fonds, 325 000 € sont destinés à soutenir la politique de pêche de Sao Tomé-et-Principe (Commission de l'UE, 2014).

Parmi les risques pouvant peser sur une stratégie de développement de la pêche, on trouve la pêche illégale. Elle fait perdre des milliards de FCFA aux pays d'Afrique de l'Ouest. Les eaux poissonneuses du golfe de Guinée sont très attractives pour les chalutiers étrangers qui opèrent sans autorisation. Cette criminalité maritime est une menace pour les économies locales de la sous-région. Sao Tomé-et-Principe, comme les autres pays du golfe de Guinée, est touché par ce fléau. Seule une coopération étroite entre les pays de la région pourrait mettre fin à ce phénomène. Le développement durable basé sur les ressources maritimes suppose un contrôle sur le taux de leur exploitation. Un tel contrôle n'est pas possible si le fléau de la pêche illégale n'est pas endigué. Il s'agit donc d'un risque critique pour une stratégie de croissance durable du pays qui respecterait les équilibres environnementaux.

Graphique 15 : Indice de connectivité des transports maritimes réguliers, 2017



Source : CNUCED, 2017

B. Transports maritimes, zones franches offshore

L’Afrique doit moderniser ses différents modes et infrastructures de transport (ferroviaire, maritime et routier) pour augmenter leur fiabilité et leur efficacité. Les pays de la région pourraient ainsi favoriser le tourisme et les activités de loisirs et insérer leurs économies dans les chaînes de valeur régionales et mondiales (CEA, 2105-2). Pour un pays stratégiquement bien situé comme Sao Tomé-et-Principe, il y a là une opportunité importante à saisir.

Les liaisons maritimes et aériennes de l’île sont pour le moment très peu développées, à cause de l’absence d’une véritable politique de transports (Sanguin, 1997). Le graphique 15 l’illustre assez clairement en montrant la faible densité du réseau de transport reliant l’archipel aux autres pays africains. Les autorités santoméennes ambitionnent cependant de faire de l’archipel une plaque tournante dans le Golfe de Guinée. Pour y arriver, un port en eau profonde est en construction dans la ville de Fernão Dias située dans le Nord de l’île de São Tomé, à une trentaine de kilomètres de la capitale. Ce nouveau port va permettre de suppléer aux limites de celui de la capitale, qui ne répond plus aux besoins, de par son manque de profondeur qui l’empêche de recevoir des bâtiments de tirant d’eau supérieur à 3,5 m et la capacité limitée de sa zone de stockage de conteneurs qui oblige la plupart des navires à mouiller au large et à transborder leur cargaison sur de petits bateaux. L’ambition affichée est de porter le volume de marchandises transitant par São Tomé à au moins un million de tonnes en 2019, quand le port sera terminé. Le Gouvernement a signé un protocole d’accord avec la China Harbour Engineering Company (CHEC) pour la conception et la réalisation de l’ouvrage, dont la livraison est prévue en 2019.

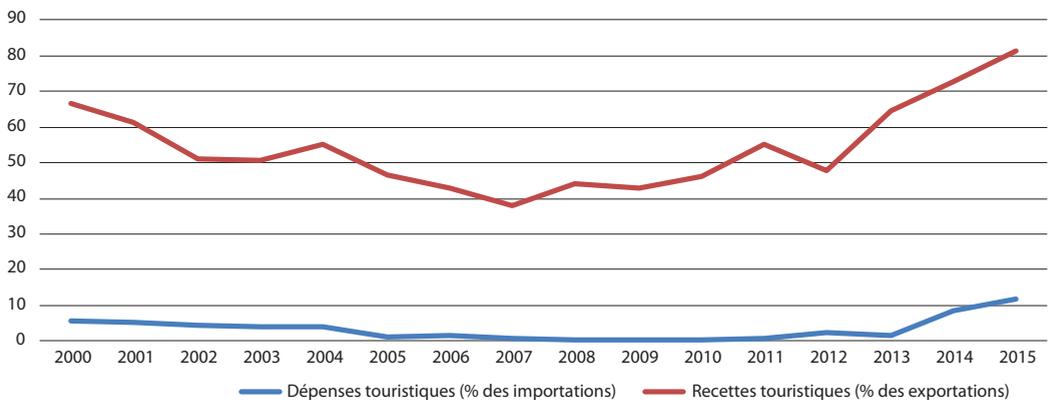
C. Tourisme

Le tourisme est depuis des décennies un des secteurs prioritaires du pays dans sa démarche de diversification économique. En effet, l'archipel en tire des bénéfices assez substantiels (graphique 16). C'est pour cette raison que, dès les premières années de l'indépendance, l'État a joué un rôle prépondérant dans la promotion de cette activité avant de se désengager progressivement.

De fait, le tourisme constitue un secteur clé et prometteur pour le développement durable de Sao Tomé-et-Principe, qui peut miser sur l'écotourisme et le tourisme rural mis au service du développement local. Ces deux formes de tourisme durable peuvent être très bénéfiques pour les populations les moins aisées. Il est cependant très important que le développement de ce secteur n'engendre pas de discriminations vis-à-vis des nationaux en limitant par exemple leur accès à la mer (PNUD, 2008).

Les défis liés à la promotion d'un tourisme durable sont toutefois nombreux et complexes, comme le montre l'exemple des petites îles des Caraïbes où la pratique d'un tourisme de masse a conduit à une croissance rapide au détriment de la stabilité environnementale (Baldacchino, 2004). De manière spécifique, le tourisme international ne s'est pas développé à Sao Tomé-et-Principe à cause des problèmes d'assainissement de base, de la prévalence élevée de certaines maladies, notamment le paludisme, et de l'insuffisance des infrastructures (Sanguin, 2017).

Graphique 16 : Recettes et dépenses touristiques

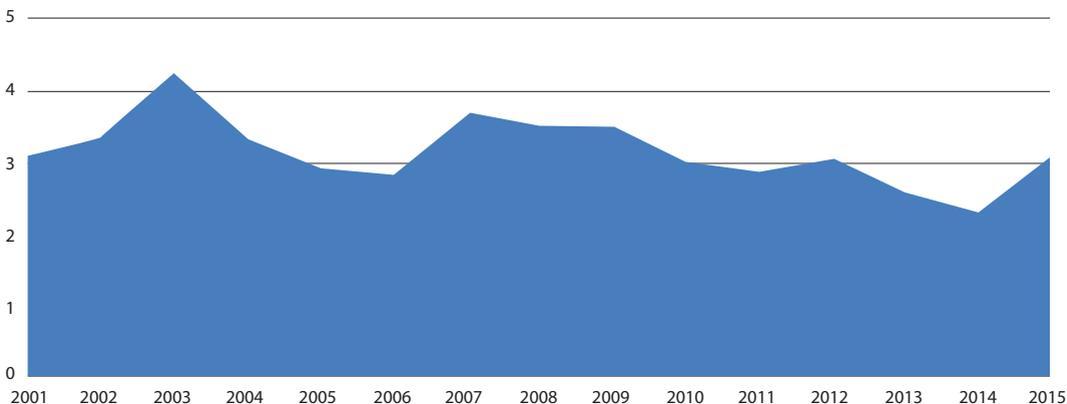


Source : Banque mondiale, 2017

D. Ressources minérales et biodiversité

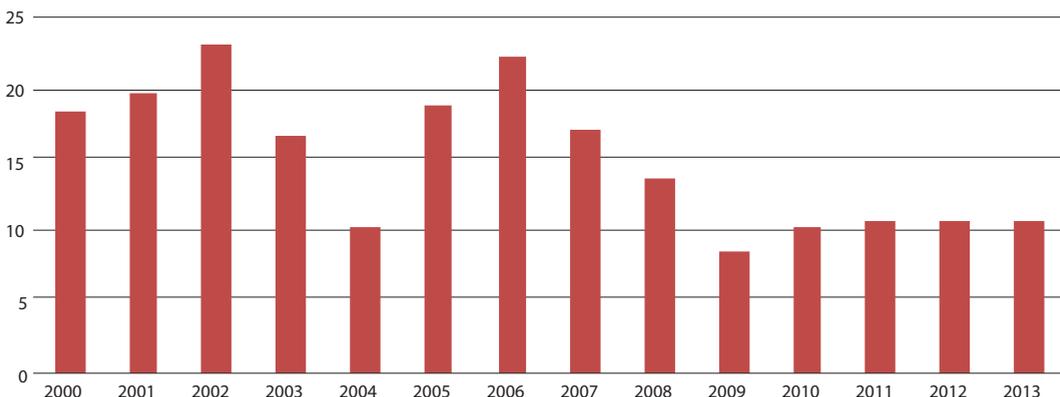
L'extraction des ressources minérales et la production de nouvelles ressources énergétiques issues des surfaces maritimes devrait permettre à Sao Tomé-et-Principe de se placer au centre du commerce mondial de produits à haute valeur ajoutée. Parmi les secteurs que l'archipel pourrait développer dans le cadre de l'économie bleue on peut citer entre autres : l'énergie marine fossile et renouvelable ; les industries pharmaceutiques et cosmétiques ; les ressources génétiques et les produits de la mer en général ; et le marché du carbone bleu. Les bénéfices que Sao Tomé tire des ressources naturelles restent encore faibles (graphiques 17 et 18). Le potentiel à exploiter est donc encore immense. La quasi-totalité de la production de CO2 à Sao Tomé-et-Principe vient de l'utilisation de combustibles liquides (graphique 19). Cependant la production par tête est encore faible et Sao Tomé-et-Principe peut tirer beaucoup de profit du marché des droits d'émission de carbone. Une stratégie de développement basée sur l'économie bleue comporte cependant un certain nombre de risques. On a déjà mentionné la

Graphique 17 : Total des bénéfices tirés des ressources naturelles (% du PIB)



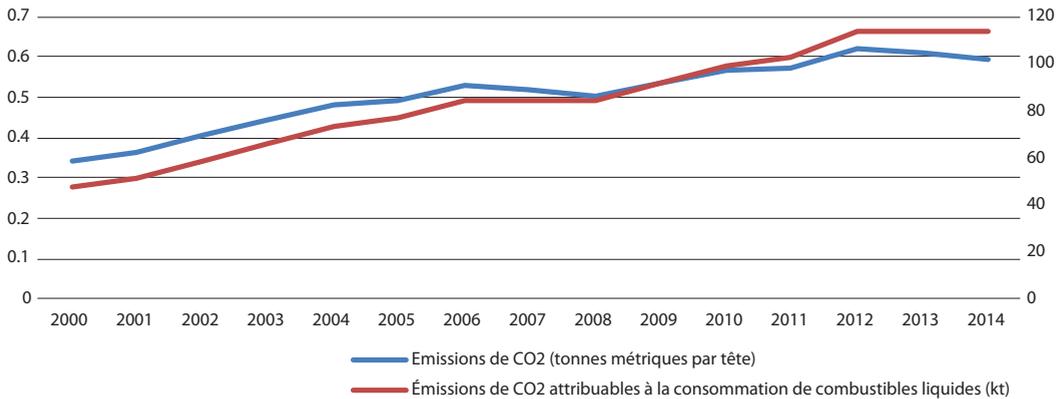
Source : Banque mondiale, 2017

Graphique 18 : Production d'électricité à partir de sources renouvelables (% du total)



Source : Banque mondiale, 2017

Graphique 19 : Émissions de CO2



Source : Banque mondiale, 2017

pêche illégale. Un autre risque non négligeable est l'érosion côtière qui, à Sao Tomé-et-Principe, plus particulièrement dans sa partie méridionale, a atteint des proportions inquiétantes, au point que bon nombre d'infrastructures et d'habitats sont exposés à des menaces dans ces zones. L'extraction de sable sur les littoraux des îles pour les besoins du secteur de la construction constitue le principal phénomène qui aggrave l'érosion côtière et menace les habitations et le tourisme dans l'archipel. En outre, la petite taille du pays engendre des défis spécifiques liés, entre autres, à la pollution, au ravitaillement en eau douce, et à l'élimination des déchets (Sanguin, 2017). Ces problèmes soulignent la fragilité des équilibres du pays et les risques découlant de toute stratégie de développement mal pensée.

5.4 Recommandations

Compte tenu de la faible taille de sa population, qui se traduit par une demande intérieure très limitée, Sao Tomé-et-Principe ne peut pas espérer une large diversification de son économie au même titre que les pays fortement peuplés (Menezes, 2008). Il est cependant à noter qu'une grande partie des ressources disponibles dans les eaux de l'archipel sont encore non identifiées, du fait que leur recensement nécessite des investissements préalables.

Sao Tomé-et-Principe, comme tous les petits États insulaires, possède un écosystème relativement fragile et très vulnérable aux changements climatiques. Les autorités doivent veiller à ce que leur politique d'industrialisation ne vienne bouleverser cet équilibre déjà fragile. Dans le cadre de la politique de promotion du tourisme en particulier, un accent doit être mis sur l'éco-tourisme (Baldacchino, 2004). Il faut aussi souligner la nécessité d'avoir des évaluations environnementales stratégiques approfondies pour décider des meilleures options possibles d'utilisation des terres et des océans.

Les revenus qui seront tirés de l'exploitation du pétrole doivent être considérés comme une manne financière temporaire et devront être affectés au financement des investissements de

base nécessaire pour positionner le pays sur le créneau porteur à long terme que constitue l'économie bleue. C'est à cette condition que Sao Tomé échappera à la dépendance extrême vis-à-vis du pétrole qui fragilise les économies de nombreux États pétroliers d'Afrique centrale.

La République des Seychelles est considérée comme une référence en matière d'économie bleue (encadré 4). Tout comme Sao Tomé-et-Principe, elle appartient à la catégorie des petits états insulaires en développement d'Afrique ; elle est aussi l'une des principales zones de biodiversité au monde (CEA, UA, BAD, PNUD, 2017). À ce titre, elle offre des leçons dont Sao Tomé-et-Principe pourrait s'inspirer pour affiner sa propre stratégie de développement.

Ainsi, à l'instar des Seychelles, et eu égard aux différentes informations et analyses présentées plus haut dans cette section 5, Sao Tomé-et-Principe pourrait considérer la mise en place des mesures suivantes dans ses efforts de positionnement de l'économie bleue comme un levier central de son décollage économique et social :

- Mettre en place une stratégie pour l'économie bleue basée sur une vision de long terme tenant compte des impératifs d'équité, de durabilité, de résilience et d'inclusion.
- Mettre en place des zones maritimes protégées.
- Développer une stratégie pour mieux tirer profit des énergies renouvelables fournies par les océans.
- Identifier des stratégies de financement innovantes telles que les obligations bleues. Les partenariats comme celui conclu avec la China Harbour Engineering Company, qui a conduit au démarrage des travaux du port en eaux profondes de Fernão Dias sont à encourager.

Encadré 4 : L'expérience des Seychelles en matière d'économie bleue

La vision des Seychelles pour construire son économie bleue a été bâtie sur neuf principes (Nature Seychelles, 2015), dont celui de durabilité, reconnaissant que l'économie bleue ne remplace pas le développement durable.

Parmi les actions notables accomplies, les Seychelles ont été l'un des premiers pays de l'océan Indien occidental à créer des zones marines protégées, ce qui a permis au pays de mettre sous protection juridique 47 % de son territoire (CEA, UA, BAD, PNUD, 2017). Ils ont ainsi pu séquestrer plus de 800 gigagrammes d'émissions de gaz à effet de serre. Les Seychelles ont mis en place en 2012 une ferme éolienne de 18 MW (CEA, UA, BAD, PNUD, 2017), réduisant ainsi leur dépendance envers les énergies non renouvelables. Dans le cadre du financement de l'économie bleue, le Gouvernement des Seychelles a récemment prévu d'émettre une obligation bleue d'une valeur de 15 millions de dollars sur 10 ans avec le soutien de la Banque mondiale et du Fonds pour l'environnement mondial, afin de soutenir la transition vers une pêche durable (Assemblée générale des Nations Unies, 2017, Seychelles News Agency, 2017-1). Dans le cadre de la diffusion des connaissances et de la promotion de la recherche sur l'économie bleue, l'Université des Seychelles a mis en ligne en 2017 des cours sur l'économie bleue, auxquels on peut accéder gratuitement (Seychelles News Agency, 2017-2). Les Seychelles ont aussi signé un partenariat avec l'île Maurice pour la gestion commune dans les filières de l'économie bleue (Minority Voice, 2017).

- Se mettre en partenariat avec les autres États du golfe de Guinée pour l'exploitation commune des ressources et la production et la diffusion de connaissances sur l'économie bleue.

Conformément aux recommandations du manuel de la CEA sur l'économie bleue (graphique 20), le pays devrait suivre les étapes suivantes pour la mise en place d'une stratégie :

- Définition du programme et sensibilisation : Il s'agit de susciter un sentiment d'urgence face à la situation pour inciter à l'action, d'identifier les ressources disponibles et d'organiser des réunions de dialogue et de sensibilisation. Il s'agit aussi de mettre à jour les objectifs ainsi que les informations de référence sur les secteurs de l'économie bleue à partir de sources d'information nationales, régionales et internationales et de rédiger et diffuser régulièrement des rapports de synthèse.
- Coordination pour la formulation de la politique de l'économie bleue : il est important de mettre en place une instance chargée de la coordination, de préférence aux plus hauts niveaux de l'État.
- Création d'un sentiment d'appropriation nationale du processus de formulation de la politique de l'économie bleue : cela suppose une recherche du consensus, une communication autour de la politique, la mobilisation des parties prenantes, la responsabilisation des acteurs clés, tout cela devant résulter en la création d'une culture de l'économie bleue.

Graphique 20 : Étapes du processus d'élaboration d'une politique de l'économie bleue



Source : CEA, UA, BAD, PNUD, 2017

- Identification des secteurs prioritaires.
- Conception de la politique de l'économie bleue : cela inclut la création ou la mise à jour d'un cadre réglementaire, la construction de scénarios, l'analyse des capacités et des compétences institutionnelles.
- Mise en œuvre de la politique en particulier la définition des rôles et fonctions des institutions, l'élaboration d'un plan d'action et la mobilisation des financements.
- Suivi et évaluation : création d'un cadre de suivi et d'évaluation et mesure périodiques des progrès accomplis.

La mise en place du Ministère du commerce, des finances et de l'économie bleue est un pas dans la bonne direction car elle donne la priorité et l'ordre de priorité nécessaires au programme de l'économie bleue.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	178 739 (2012)	1
Femmes	89 872 (2012)	1
Hommes	88 867 (2012)	1
Population urbaine (en pourcentage)	119 781 (2012)	1
Population rurale	58 958 (2012)	1
Enfants (0-14 ans, en pourcentage)	74619 (2012)	1
Adultes (15-64 ans, en pourcentage)	97530 (2012)	1
Personnes âgées (plus de 65 ans, en pourcentage)	6590 (2012)	1
Taux brut de mortalité (pour 1 000)	7.2 (2012)	1
Taux brut de natalité (pour 1 000)	28.5 (2012)	1
Indice synthétique de fécondité	3.6 (2012)	1

Performance macroéconomique et sectorielle	Valeur	Évaluation
Taux de croissance réelle du PIB (%)	4.1 (2016)	1
PIB, prix courants (Millions Dobras)	7 592 224.4 (2016)	1
Inflation rate (%)	5.9 (2017)	3

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Exportations biens et services- Total (en milliards de francs burundais)	10.418 (2016)	3
Importations biens et services - Total (en milliards de francs burundais)	119.114 (2016)	3

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Alphabétisation (15-24 ans, femmes) (%)	89,6 (2014)	2
Alphabétisation (15-24 ans, hommes) (%)	87.5 (2014)	2
Taux net de scolarisation dans le primaire (en pourcentage)	94.1 (2014)	1
Taux d'emploi (%)	31.8 (2014)	1
Population sous le seuil national de pauvreté (en pourcentage)	70.1 (2010)	1
Taux de chômage (%)	13.6 (2012)	1
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans, %)	32.5 (2012)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Taux de mortalité infantile (per 1,000)	38 (2014)	2
Taux de mortalité maternelle pour 100,000 naissances vivantes	74 (2014)	2
Insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%)	8.8 (2014)	2
Taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1,000 naissances vivantes)	45 (2014)	2
Proportion de naissances assistées par un personnel qualifié (%)	92.5 (2014)	2
Prévalence contraceptive (%)	40.6 (2014)	2
Taux de prévalence du SIDA chez les 15-19 ans	0,0 (2014)	2
Taux de prévalence du SIDA chez les 20-24 ans	0.1 (2014)	2

Codes des sources des données

1. Institut National de la Statistique
2. Enquete a Indicateurs Multiples, 2014 (Institut National de la Statistique et PNUD)
- 3 Banque Centrale de Sao Tomé et Principe

Bibliographie

Assemblée générale des Nations Unies (2017), Débat général de la soixante-douzième session, <https://gadebate.un.org/fr/72/seychelles>, consulté de 16 janvier 2018.

Baldacchino, G (2004), « Sustainable Use Practices, Including Tourism in/for Small Islands », *Insula*, vol. 13, pp. 5-10.

Banque africaine de développement (2017), Perspectives économiques en Afrique, Sao Tomé-et-Principe.

Banque mondiale (2017), Indicateurs de développement dans le monde, <https://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>, consulté le 15 décembre 2017.

Banque mondiale (2018), Doing Business 2018: Réformer pour créer des emplois, <http://francais.doingbusiness.org/>, consulté le 8 février 2018.

BEAC (2017), Communiqué de presse du comité de politique monétaire,

https://www.beac.int/download/Communiqu%C3%A9%20Presse%20CPM22mars2017_1.pdf, consulté le 14 novembre 2017.

CEA (2014). Économie bleue : sont de petites îles africaines prêts à saisir les occasions?, <https://www.uneca.org/fr/stories/%C3%A9conomie-bleue-sont-de-petites-%C3%AEles-africaines-pr%C3%AAts-%C3%A0-saisir-les-occasions>, page consultée le 10/11/2017.

CEA (2015-1), L'économie bleue, <https://www.uneca.org/fr/publications/l%E2%80%99%C3%A9conomie-bleue>, page consultée le 10/11/2017.

CEA (2015-2), L'économie bleue en Afrique : Guide pratique, <https://www.uneca.org/fr/publications/l%E2%80%99%C3%A9conomie-bleue-en-afrique-guide-pratique>, page consultée le 10/11/2017.

CEA (2015-3), L'Économie bleue, c'est l'avenir de l'Afrique, <https://www.uneca.org/fr/stories/l%C3%A9conomie-bleue-cest-lavenir-de-lafrique>, consulté le 10/11/2017.

CEA, BAD, UA (2016), Indice de l'Intégration Régionale en Afrique, Rapport 2016, https://au.int/sites/default/files/documents/30930-doc-2050_aim_strategy_fr_0.pdf, consulté le 10/12/2017.

CEA, BAD, UA, PNUD (2017), Rapport sur le développement durable en Afrique : Suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable, [https://www.uneca.org/fr/publications/rapport-sur-le-d %C3 %A9veloppement-durable-en-afrique-2017](https://www.uneca.org/fr/publications/rapport-sur-le-d%C3%A9veloppement-durable-en-afrique-2017), consulté de 16 janvier 2018.

Commission de l'Union africaine (2012). Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans - Horizon-2050, https://www.au.int/web/sites/default/files/documents/30930-doc-2050_aim_strategy_fr_0.pdf, consulté le 8 février 2018.

Commission de l'Union africaine (2014). Agenda 2063: L'Afrique que nous voulons, http://www.africa-platform.org/sites/default/files/resources/au_agenda_2063_french.pdf, page consultée le 10/11/2017.

Commission de l'Union européenne (2017). Sao Tomé-et-Principe, Accord de partenariat dans le secteur de la pêche, https://ec.europa.eu/fisheries/cfp/international/agreements/sao_tome_fr, consulté le 10/11/2017.

DPNU, 2017-1, Division de la population des Nations Unies, World Population Prospects 2017, <https://esa.un.org/unpd/wpp/DataQuery/>, données téléchargées le 13 novembre 2017

DPNU, 2017-2, Division de la population des Nations Unies, World Population Prospects 2017, <https://esa.un.org/unpd/wpp/DataQuery/>, données téléchargées le 13 novembre 2017

FMI (2017-1), Perspective économiques régionales, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, Faire redémarrer la croissance.

FMI (2017-2), Sao Tomé at a Glance, <http://www.imf.org/en/Countries/STP>, consulté le 2 novembre 2017.

Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe, Ministère du Plan et des Finances (1998). Projet N.L.T.P.S Étude nationale de perspective à long terme projet: Réflexion stratégique Sao Tomé-et-Principe 2025, http://www.undp.org/content/dam/sao_tome_and_principe/docs/Publication/undp_st_NLTPSSTP2025.pdf, consulté le 10/11/2017.

Príncipe: Letter of Intent, Memorandum of Economic and Financial Policies, and Technical Memorandum of Understanding, <https://www.imf.org/external/np/loi/2016/stp/110716.pdf>, consulté de 18 janvier 2018.

INE, Instituto Nacional de Estatísticas de São Tomé e Príncipe (2012), Evolução da população de STP 1970 á 2012 (Censos e Projecções), <http://www.ine.st/Documentacao/InformacoesEstatisticas/Demograficas/22.pdf>, consulté le 13/11/2017

INE, Instituto Nacional de Estatísticas de São Tomé e Príncipe (2017), PIB 2012 – 2016, http://www.ine.st/Documentacao/Contas %20Nacionais/PIB_2012-2016.xlsx,

INE, UNDP, UNICEF (2015). São Tomé e Príncipe Inquérito aos Indicadores Múltiplos 2014 Principais Resultados, http://www.ine.st/Documentacao/MICS %20V/Sao %20Tome %20and %20Principe %202014 %20MICS %20KFR_Portuguese.pdf, consulté le 8 février 2018.

Lopes, C (2016). Africa's Blue Economy: An opportunity not to be missed, <https://oecd-development-matters.org/2016/06/07/africas-blue-economy-an-opportunity-not-to-be-missed/>, page consultée le 10/11/2017.

Menezes, A (2008), Os desafios de integração para um pequeno país africano insular e periférico : Sao Tomé e Príncipe, Maputo, IV Reuniao dos Economistas da Comunidade de Paises de Lingua Portuguesa.

Minority Voice (2017). Maurice et les Seychelles veulent renforcer leur coopération dans l'économie bleue, <http://www.minorityvoice.info/2017/02/04/maurice-et-les-seychelles-veulent-renforcer-leur-cooperation-dans-leconomie-bleue/>, consulté de 16 janvier 2018.

Mo Ibrahim Foundation (2017), 2017 Ibrahim Index of African Governance, http://s.mo.ibrahim.foundation/u/2017/11/21165610/2017-IIAG-Report.pdf?_ga=2,58077546,1134272717,1518085804-1187728531,1517829475

Nascimento, João Carlos Fernandes Lima do (2017). Gestão de recursos pesqueiros em são tomé e príncipe, <http://jornaltransparencia.st/GESTAODERECURSOSPESQUEIROSEMSAOTOME PRINCIPE.pdf>, page consultée le 10/11/2017.

Nature Seychelles (2015), Blue Economy Seychelles, notes for blueprinting, <http://www.natureseychelles.org/knowledge-centre/scientific-papers-database/blue-economy-seychelles-1/221-blue-economy-blueprint-notes/file>, consulté de 16 janvier 2018.

Organisation mondiale de la Santé (2017), Sao Tomé-et-Principe, Stratégie de Coopération, un aperçu, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/136984/1/ccsbrief_stp_fr.pdf

Organisation des Nations Unies (2015). Les Seychelles : pionniers de l'économie bleue en Afrique, <http://www.unmultimedia.org/radio/french/2015/11/escale-seychelles/.WI3506jiaUk>, consulté le 16 janvier 2018.

Organisation des Nations Unies (2015). Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/Resolution_A_RES_70_1_FR.pdf

Organisation Mondiale de la Santé (2017). Profil épidémiologique de Sao Tomé-et-Principe, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/136984/1/ccsbrief_stp_fr.pdf, consulté le 15 novembre 2017.

Pauli, G (2011), L'économie bleue : 10 ans, 100 innovations, 100 millions d'emplois : un rapport au club de Rome, Caillade Publishing, Lyon, 2011.

PNUD (2008), Rapport national sur le développement humain à Sao Tomé e Príncipe : la problématique de la terre et le développement durable, Sao Tomé, Programme des Nations-Unies pour le développement.

PNUD (2017), Rapport sur le développement humain 2016, <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2016-human-development-report.html>

Seychelles News Agency (2017-1), Les Seychelles émettent des obligations bleues d'une valeur de 15 millions de dollars au profit de l'industrie de la pêche, <http://www.seychellesnewsagency.com/articles/6860/Les+Seychelles+mettent+des+obligations+bleues+d+%27une+valeur+de++millions+de+dollars+au+profit+de+l%27industrie+de+la+pche>, consulté de 16 janvier 2018.

Seychelles News Agency (2017-2), L'Université des Seychelles met en ligne des cours sur l'Économie bleue, gratuitement, <http://www.seychellesnewsagency.com/articles/6932/L%27Universit+des+Seychelles+met+en+ligne+des+cours+sur+lconomie+Bleue%2C+gratuitement>, consulté de 16 janvier 2018.

Top Report (2015). Investing in Sao Tomé-et-Principe, http://www.movetoportugal.pt/WebRoot/Store/Shops/2927-120717/MediaGallery/embaixadores/SaoTomePrincipe/2015_TOP_GUIDE_INVESTING_IN_STP.pdf, consulter le 1/11/2017.

Transparency International (2017), Indice de perception de la corruption 2016, https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016, consulté le 8 février 2018.



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

